

Le Colporteur

La lettre d'information du pays valloirin

N°20 novembre 2013

Valloire
SAVOIE GALIBIER
FRANCE



édito

Chères valloiriches, chers valloirins,

La saison d'été est déjà bien loin et nous devons déjà nous presser de préparer celle d'hiver qui arrive à grands pas.

Avant toute chose, je tiens à vous faire part d'une bonne nouvelle : le jury régional du fleurissement, venu de Lyon pour sa visite du 29 août, a attribué à la commune de Valloire sa 1^{ère} fleur. Je remercie à cette occasion, l'ensemble des services techniques de la commune, la commission environnement et vous tous pour tout le soin porté à l'embellissement de la station.

Si je fais le bilan de la saison d'été je dirai qu'un printemps très pluvieux et même neigeux jusqu'au 10 juillet a eu une influence notable sur la fréquentation de la clientèle estivale. Pour le mois de juillet, on peut noter une baisse de 6,1% par rapport à la saison 2012. La fréquentation du mois d'août a été meilleure mais sur l'ensemble de la saison, Valloire se retrouve avec une perte de 3,4%, les clients potentiels ayant choisi comme destination de vacances les plages du sud et une météo plus clémente.

À Valloire les événements de l'été ont dans l'ensemble bien fonctionné que ce soient les événements cul-

turels, patrimoniaux, ou sportifs. L'évènementiel mis en place par Valloire Tourisme permet à la station d'attirer de plus en plus de monde pendant la période estivale, période où la concurrence entre destinations de vacances est de plus en plus forte. À ce sujet je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles sans l'aide de qui de tels événements ne pourraient être aussi bien organisés.

Je veux aussi profiter de cet éditorial pour évoquer avec vous les problèmes que rencontre la commune de Valloire en ce qui concerne son endettement. En mars 2008, dès l'élection du maire, le percepteur de St-Michel-de-Maurienne m'avait demandé en urgence de le rencontrer. Ce fut une surprise pour moi d'apprendre que la commune de Valloire était en défaut de paiement, qu'elle n'avait plus d'argent, et que plus de 3,2 millions d'euros de factures étaient en attente.

Après étude de la situation par le cabinet Comète, nous avons dû contracter les emprunts nécessaires pour permettre à la commune d'honorer ses dettes envers les fournisseurs et assurer son fonctionnement mensuel. La dette de la commune après ces emprunts s'élevait à 49 millions d'euros au 31 décembre 2008.

En mars 2011, Monsieur le sous-préfet de St-Jean-de-Maurienne m'a convoqué pour m'alerter sur l'endettement de la commune (Cette mission de surveillance des communes se fait annuellement pour suivre l'évolution des finances communales). Il m'a demandé d'avoir comme objectif de réduire la dette de la commune jusqu'à une dette acceptable afin de ne pas faire courir de risques à la commune.

Les services administratifs et financiers de la commune ainsi que la commission finances que je tiens à remercier tout particulièrement ont effectué un travail tel que la commune a déjà pu se désendetter de 5 millions d'euros.

Malgré cela nous avons pu continuer à investir : rénovation et restructuration du Centre de secours, de la salle Gabriel Julliard, de la gendarmerie et de la Poste et de la traversée des Verneys, rénovation des réseaux dans la rue des Clots et dans l'Avenue de la Vallée d'Or ainsi que les réparations des dégâts dus aux nombreuses crues estimées, elles, à plus de 3 millions d'euros.

Il faut ajouter l'apport en capital de 2.1 millions à la SEMValloire. Cette augmentation du capital a permis : la rénovation du massif de la Sétaz avec la mise en place de deux nouveaux télésièges débrayables 6 places et cet automne le changement des véhicules de la télécabine de la Sétaz.

Nous devons encore faire des efforts pour répondre à la demande de Monsieur le Sous-préfet et ramener l'endettement de la Commune, tous budgets confondus, sous la barre des 30 millions d'euros.

C'est ainsi que nous pourrions garantir l'avenir de notre commune.

Bonne saison d'hiver à vous tous.
Christian Grange, Maire

Du nouveau pour les prochaines élections municipales

Quelques rappels

Les élections municipales permettent d'élire les membres du conseil municipal de la commune. Le conseil municipal élit le Maire et les adjoints.

Le mandat des conseillers municipaux, du Maire et de ses adjoints est de six ans. Les dernières élections ont eu lieu les 9 et 16 mars 2008. Les prochaines élections se tiendront donc les dimanches 23 et 30 mars 2014 de 8 heures à 18 heures.

Le nombre de conseillers municipaux varie selon la taille de la commune. À Valloire, il est de 15.

Le scrutin municipal est ouvert à tous les électeurs français ainsi qu'aux membres de l'Union européenne résidant dans la commune ou y payant des impôts, c'est-à-dire à toute personne :

- ayant 18 ans révolus, soit au plus tard la veille du scrutin à minuit ;
- qui jouit de ses droits civils et politiques ;
- inscrite sur les listes électorales.

La participation des ressortissants de l'Union européenne

C'est lors des élections municipales de 2001 que, pour la première fois, les citoyens des pays de l'Union européenne ont pu à la fois élire les conseillers municipaux, et être éligibles à ces postes. Cette disposition était contenue dans l'article 8B du Traité de Maastricht.

Cependant, les droits de ces citoyens sont limités en application de l'article 88-3 de la Constitution du 4 octobre 1958, puisqu'ils ne peuvent prétendre au poste de maire, ni d'adjoint.

Pour pouvoir s'inscrire sur une liste complémentaire dans leur commune, les ressortissants européens doivent :

- être âgés de 18 ans ou plus au jour de la clôture de révision des listes ;
- jouir de leurs droits civiques à la fois en France et dans leur pays d'origine ;
- avoir leur domicile réel dans une commune française, ou prouver qu'ils y résident de manière continue et effective depuis au moins six mois, ou qu'ils y payent des impôts locaux.

Les nouveautés

Le mode de scrutin est très différent.

Jusqu'à présent, il s'agissait d'un scrutin majoritaire plurinominal (on pouvait se présenter en listes complètes ou non, voire seul, les électeurs pouvaient panacher, rayer, ajouter des noms, y compris de personnes non candidates).

Après la réforme introduite par la loi n° 2013-403 du 17 avril 2013, les élections municipales changent à Valloire : le scrutin devient un scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire.

- Les candidats se présenteront désormais en listes complètes.
- Lors du vote, on ne peut faire ni adjonction, ni suppression, ni modification de l'ordre de présentation des listes.
- Vous ne pourrez plus panacher les listes.
- Tout bulletin modifié est considéré comme nul.

La parité fait également son apparition lors de cette élection.

La loi n° 2000-493 du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, imposait des règles de parité homme/femme aux élections municipales des communes de plus de 3 500 habitants. Ces règles ont

été renforcées pour les élections de 2008. Depuis le vote de la loi du 17 avril 2013, ces règles s'appliquent dès 1000 habitants et donc aux élections municipales à Valloire. Les listes sont désormais composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

L'attribution des sièges

L'élection peut se limiter à un seul tour en cas de majorité absolue d'une liste.

Les élections municipales constituent un scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire : on attribue d'abord huit sièges à la liste majoritaire ; les 7 autres sièges sont répartis proportionnellement entre toutes les listes ayant eu plus de 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire) à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Dans le cas où aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé :

- les listes qui ont obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent s'y maintenir ;
- les candidats d'une liste qui a obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés mais moins de 10 %, peuvent figurer sur une autre liste (ralliement au second tour), ce qui peut amener à modifier l'ordre de présentation des candidats sur les listes au second tour.

Les sièges sont alors répartis de la façon suivante : on attribue d'abord huit sièges à la liste arrivée en tête ; les 7 autres sièges sont répartis proportionnellement entre toutes les listes ayant eu plus de 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire) à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Laurent Cadars, Directeur Général des Services

Un point sur les finances communales

Au mois de mai 2012, un article du Colporteur a fait le point sur les finances communales depuis avril 2008. Je souhaite vous faire part de la situation à ce jour.

Pendant tout le mandat, depuis 2009, afin d'améliorer la situation financière et budgétaire de la Commune plusieurs mesures ont été mises en place.

Augmenter les recettes de fonctionnement.

Les services communaux sont facturés à leur « juste prix », afin que leur coût soit supporté par les usagers plutôt que par les contributions de l'ensemble des administrés.

À titre d'exemple, les commerçants ambulants paieront désormais leur emplacement durant les marchés d'intersaisons.

Maîtriser les dépenses de fonctionnement

Afin d'augmenter l'excédent de fonctionnement, et donc la capacité d'autofinancement.

L'autofinancement permet de limiter le recours à l'emprunt pour réaliser des investissements.

Années	Dépenses réelles de fonctionnement (Charges générales et de personnel, subventions, et intérêts des emprunts) (Budget principal)
2009	8.7 million d'€
2010	7.7 million d'€
2011	7.9 million d'€
2012	7.9 million d'€

Optimiser la gestion de la Station

Grâce à la mise en place d'un EPIC, Établissement Public Industriel et Commercial, dénommé « Valloire Tourisme ». Il assurera toutes les missions habituelles assurées jusqu'alors par l'Office de Tourisme, avec comme principale nouveauté une mission de commercialisation de la Station.

L'objectif est d'optimiser le remplissage qualitatif et quantitatif de la Station au regard des investissements conduits (événements notamment), et de faire financer les actions commerciales par leurs bénéficiaires (à titre d'exemple la taxe de séjour instaurée au réel pour les Résidences de tourisme va participer à cette volonté).

Rationaliser les investissements,

les arbitrer et les étaler dans la durée afin de ne pas recourir de manière excessive à l'emprunt. Cela permet néanmoins de réaliser d'importants investissements dont vous trouverez la liste, non exhaustive, ci-dessous.

2009 : 5.9 M € (Budget principal + budget de l'eau)

Principales dépenses d'équipement : Début des travaux du collecteur d'assainissement détruit par les crues, travaux de protection de la Borgée au camping suite aux crues, reconstruction des passerelles des Verneys et de Prattier emportées par les crues, réfection des voiries de Tigny et de Bonnenuit, travaux sur l'Espace Valloire Galibier, création d'un appartement dans l'ancienne mairie, participation à l'augmentation du capital de la SEM Valloire (1 412 000 €).

2010 : 2.8 M € (Budget principal + budget de l'eau)

Principales dépenses d'équipement :

Travaux du collecteur d'assainissement, installation de compteurs d'eau à télé relève, réfection de la signalétique de la station, installation de containers semi-enterrés, réfection de la toiture et du clocher de l'Eglise, achat d'un engin manitou et d'une balayeuse, travaux de protection et mise en place de barrières et de glissières sur la voirie suite aux crues, travaux de réhabilitation de la salle polyvalente et du centre de secours.

2011 : 2.9 M € (Budget principal + budget de l'eau)

Principales dépenses d'équipement :

Travaux d'adduction de la Brive, installation de compteurs d'eau à télé relève, travaux du dégrilleur d'assainissement, travaux d'adduction Epinette, maîtrise d'œuvre pour la réfection des réseaux de la Rivine, maîtrise d'œuvre pour l'établissement du PLU, acquisition du bâtiment de la Poste, travaux de réhabilitation de la Poste et gendarmerie, installation de containers semi-enterrés, remise en état de la piste de fond et de la passerelle de Bonnenuit suite aux crues, installation de nouveaux panneaux signalétiques pour les hameaux, suite des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente et du centre de secours, travaux d'aménagement de la traversée du Hameau des Verneys.

2012 : 2.8 M € (Budget principal + budget de l'eau)

Principales dépenses d'équipement :

Travaux de réfection des réseaux de la Rivine, des Clots et de l'Avenue de la Vallée d'Or, suite des travaux du dégrilleur d'assainissement, réseaux du Pont des Verneys endommagé par les crues, maîtrise d'œuvre pour l'établissement du PLU, passerelle des Diseurs, remplacement de la chaudière de l'église, construction d'une fontaine sur la place de l'église, installation de cyclo-poubelles, acquisition d'un chasse-neige, réalisation de 2 appartements et de logements saisonniers dans le bâtiment de la Poste, suite des travaux d'aménagement de la traversée du Hameau des Verneys, participation à l'augmentation du capital de la SEM Valloire (700 000 €).

2013 : 2.7 M € (Budget principal + budget de l'eau)

Principales dépenses d'équipement :

Fin des travaux de réfection des réseaux de la Rivine, suite des travaux des Clots et de l'Avenue de la Vallée d'Or, création d'un réservoir à la Brive, travaux de mise en service du dégrilleur, captage de Blanchon, réfection de la conduite de l'Archaz, réfection du Pont des Choiseaux, mise en conformité des réservoirs d'eau potable, réfection de l'éclairage public de Bonnenuit, des Villards et du Mollard, réfection des enrobés à la Rivine et au Pont des Verneys, réfection du petit bassin de la piscine.

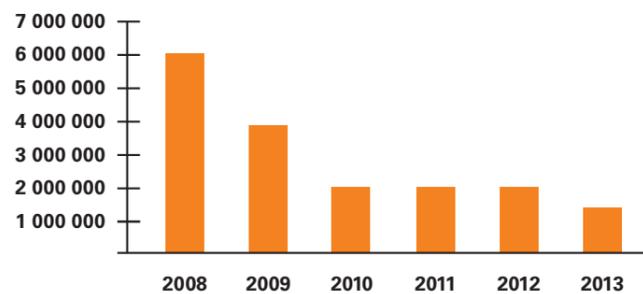
Mettre en vente des biens communaux non productifs de revenus,

notamment un terrain à bâtir au Serroz, l'hôtel « La Sétaz » (la Commune a choisi un investisseur qui a déposé un permis de construire), et un appartement vacant à la Curia. Ces ventes permettent d'avoir des recettes propres d'investissement.

Réduire le recours à l'emprunt.

Recours à l'emprunt, tous budgets confondus. En euros.

2008 : 6 070 000	2009 : 3 900 000	2010 : 2 000 000
2011 : 2 000 000	2012 : 2 000 000	2013 : 1 400 000



Le pic important d'emprunts en 2008 et 2009 est illogique au regard des autres années.

Ce pic s'explique par les raisons suivantes (détaillées dans l'article du Colporteur de mai 2012) :

- Les emprunts prévus au budget et nécessaires aux investissements effectués en 2007 n'ont pas été réalisés, reportant ces emprunts sur les années 2008 et 2009
- Les travaux de l'espace Valloire Galibier (EVG)
- Le comblement des déficits des budgets annexes
- L'achat de l'hôtel « La Sétaz »
- La création de la SOREA,
- La cessation d'activité de la Régie Touristique de Valloire (RTV) et la création de la SEM Valloire
- Les crues de la Valloirette
- Les impayés.

La limitation volontaire du recours à l'emprunt que nous nous sommes imposée par la suite permet à la Commune de se désendetter régulièrement. En effet, chaque année, tous budgets confondus, la Commune emprunte un montant inférieur au montant du capital d'emprunts remboursé.

Au 31/12 de l'année	Capital restant dû Tous budgets confondus.
2008	49 026 166.85 €
2009	50 013 535.34 €
2010	48 897 215.88 €
2011	47 346 394.24 €
2012	45 861 333.08 €
2013 (prévision)	43 986 178.84 €

Pour conclure, l'ensemble de ces mesures a permis de ne pas aggraver la situation financière et budgétaire de la Commune.

Dans un contexte général de baisse des aides et dotations de l'État, les services demandés et attendus par la population sont de plus en plus nombreux et coûteux. Afin de maintenir et d'assurer les missions de service public qui incombent à la Commune, il faut persévérer dans cette gestion rigoureuse.

En effet, il convient de continuer de facturer au juste prix les services rendus aux usagers et de maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Il convient de poursuivre le désendettement de la Commune pour réduire la charge financière de la dette, et donc augmenter la capacité d'autofinancement.

Il convient d'arbitrer les projets d'investissement, en les limitant à la capacité d'autofinancement.

Néanmoins, il convient de maintenir un niveau d'investissements productifs suffisants pour assurer l'avenir de la Station.

Jacques PRAT

1^{er} Adjoint, chargé des finances

Comment nos clients consomment-ils ?

Résultats issus de l'enquête CONTOUR commandée par le comité régional du Tourisme et la Caisse des Dépôts pour analyser les dépenses en station (hors déplacement du lieu de résidence à la station) induites par les consommateurs des domaines skiables

Prestations utilisées séjour hors package – Global Rhône Alpes



Dépense par jour par personne des séjours hors package : 106 €

Les services générant le plus de dépenses sont aussi les plus utilisés (logement, forfaits, nourriture). Viennent ensuite la restauration (midi et soir), et l'achat de matériel dont le taux d'utilisation est en revanche plus faible

Prestations utilisées séjour hors package – par massifs

	Tarentaise		Maurienne		Haute Savoie		Isère	
	Utilisation	Dépense*	Utilisation	Dépense*	Utilisation	Dépense*	Utilisation	Dépense*
Forfaits	87,5%	26 €	94%	14 €	84,5%	19 €	91,5%	18 €
Location de ski	57,5%	13 €	61%	7 €	54%	9 €	61,5%	8 €
Cours de ski	29%	10 €	36,5%	6 €	29,5%	7 €	36,5%	7 €
Vêtements / Matériel	23%	13 €	33%	5 €	27%	9 €	28%	7 €
Déjeuner	60,5	14 €	75,5%	7 €	79,5%	9 €	74%	10 €
Dîner	45,5%	14 €	66,5%	9 €	63,5%	10 €	60,5%	11 €
Bars	63,5%	8 €	84%	4 €	82,5%	5 €	81%	6 €
Nourriture	89,5%	25 €	89,5%	8 €	90,5%	13 €	88%	15 €
Transfert	11%	8 €	7,5%	2 €	13%	6 €	12%	5 €
Logement	83%	54 €	66,5%	25 €	64%	38 €	69%	35 €
Garderie	4,5%	7 €	7,5%	3 €	4%	5 €	6%	3 €
Autre/Non identifié	8%	215 €	8,5%	115 €	11%	165 €	7,5%	215 €

La constitution de la dépense en Tarentaise et en Maurienne s'établit sur des modèles radicalement opposés. En Tarentaise, les taux d'utilisation de services sont bas, mais les dépenses des utilisateurs élevées. A l'inverse, les dépenses en Maurienne sont faibles, mais les taux d'utilisation des services forts. Au final, la dépense moyenne est deux fois supérieure en Tarentaise. La Haute-Savoie et l'Isère se situent à un niveau intermédiaire, sur des modèles relativement proches.

Chiffre d'affaires généré

Chiffre d'affaires global Rhône-Alpes

Rhône Alpes	
Rappel nombre de nuitées skieurs :	48 244 538
Rappel nombre de nuitées non skieurs :	3 888 178
Rappel nombre de journées skieurs d'excursions :	3 586 890
Rappel nbre de journées d'excursions non skieurs :	114 862
Dépense moyenne par jour et par personne :	117 €
CA TOTAL RHONE ALPES :	6 547 480 765 €

À partir de l'évaluation du nombre de nuitées/journées d'excursions skieurs à la journée réalisées, et du montant moyen dépensé par jour et par personne, il est désormais possible d'évaluer le CA généré par les domaines skiables de la région Rhône-Alpes.

Chiffre d'affaires par massif

	Tarentaise	Maurienne	Haute Savoie	Isère
Nombre de nuitées skieurs :	18 557 545	8 022 196	15 019 285	5 695 812
Nombre de nuitées non skieurs :	1 231 176	595 852	1 271 688	462 734
Journées skieurs d'excursions :	178 803	92 290	1 120 196	895 696
Journées d'excursions non skieurs :	5 079	3 022	34 378	23 778
Dépense moy. / jour / personne :	142 €	74 €	109 €	105 €
CA TOTAL GENERE :	3 287 944 473 €	484 001 798 €	1 902 611 347 €	741 422 545 €
POIDS DES MASSIFS :	51%	8%	30%	12%

À partir de l'évaluation du nombre de nuitées/journées d'excursions réalisées, et du montant moyen dépensé par jour et par personne, il est désormais possible d'évaluer le CA généré par les domaines skiables de la région Rhône-Alpes.

Les ratios clés Rhône-Alpes

Le chiffre d'affaires des sociétés de remontées mécaniques de la région Rhône-Alpes est de 931 887 650 € pour 6 547 480 765 € généré en station ou aux alentours, par la seule clientèle touristique des domaines skiables.

- Le coefficient multiplicateur est donc de 7,03

- Le CA des sociétés de remontées mécaniques pèse 14% du volume d'affaires généré en station.

Les excursionnistes représentent :

- 9% des clients

- 6,5% du total des nuitées/journées touristiques

- 3% des retombées économiques générées par les domaines skiables

Un peu plus d'1/3 de la clientèle des domaines skiables de la région Rhône-Alpes est étrangère. Elle génère un CA pour la région de 2 865 894 139 €.

- Soit 44% du CA Total.

- Avec une dépense moyenne de 189,5€ par nuit et par personne, la seule clientèle britannique contribue à hauteur de 38% du CA total des étrangers, suivi des belges à 22% (avec une dépense moyenne de 122,5€).

La dépense moyenne par nuit par personne varie fortement en fonction du type d'hébergement :

Hôtels / Villages Clubs : 154 €, générant 31% du CA des séjours en station

Meublé marchand : 129 €, générant 37% du CA des séjours en station

Loc. particulier à particulier : 108 €, et 21% du CA des séjours en station

Invité / Propriétaire : 73 €, générant 10% du CA des séjours en station

Sur la base de la clientèle en séjour hors package (le montant global du package, par nature, ne permet pas ce calcul détaillé), on peut désormais évaluer le poids économique de chacun des acteurs de la station.



Réévaluation du poste « Logement » :

Le poids actuel est de 26,5%. Pour rappel, 70% des clients en séjour hors package paient leur hébergement. Le poids de ce poste pour les clients qui supportent la dépense est donc de : 26,5% : 70% = 38%

Les ratios clés par massif et taille de stations

Par massif :

Les coefficients multiplicateurs permettant de passer du CA des sociétés de remontées mécaniques au CA généré pour la station sont :

- Tarentaise : 7,70 (soit 13% du volume d'affaires de la station)

- Maurienne : 5,62 (soit 18% du volume d'affaires de la station)

- Haute-Savoie : 6,99 (soit 14% du volume d'affaires de la station)

- Isère : 6,68 (soit 15% du volume d'affaires de la station)

Par taille de stations :

Les coefficients multiplicateurs permettant de passer du CA des sociétés de remontées mécaniques au CA généré pour la station sont :

- Grandes : 8,07 (soit 12% du volume d'affaires de la station)

- Moyennes : 5,73 (soit 17% du volume d'affaires de la station)

- Petites : 5,63 (soit 18% du volume d'affaires de la station)

Ainsi, pour 1 € de dépenses en remontées mécaniques des séjournants HORS PACKAGE, les dépenses des différents autres postes sont de :

	Tarentaise	Maurienne	Haute Savoie	Isère
Logement	1,00 €	1,27 €	1,35 €	1,45 €
Nourriture	0,99 €	0,54 €	0,65 €	0,79 €
Resto le midi	0,38 €	0,43 €	0,40 €	0,44 €
Resto le soir	0,29 €	0,44 €	0,36 €	0,38 €
Location de matériel de ski	0,28 €	0,34 €	0,28 €	0,30 €
Rafraichissements	0,23 €	0,25 €	0,24 €	0,30 €
Matériel/vêtements de ski	0,13 €	0,13 €	0,14 €	0,12 €
Cours de ski	0,13 €	0,16 €	0,12 €	0,16 €
Transfert	0,04 €	0,01 €	0,05 €	0,04 €
Garderie	0,02 €	0,01 €	0,01 €	0,01 €
Postes non identifiés	0,76 €	0,75 €	1,01 €	0,99 €

Pour les clients hors package, pour 1€ dépensé aux remontées mécaniques : 6,23€ sont dépensés au total en Tarentaise - 5,34€ en Maurienne - 5,61€ en Haute Savoie - 5,98€ en Isère.

Valloire Tourisme

Création d'un outil de développement pour la station

Les saisons se suivent et se ressemblent... Peut-être pas pour toujours hélas ! La crise économique, les changements des modes de consommation, la concurrence et bien d'autres facteurs risquent de mettre en difficulté les stations qui n'auront pas su se structurer et évoluer pour affronter le changement.

Pour répondre à ces enjeux, l'équipe municipale de Valloire a décidé de faire évoluer son Office de Tourisme, géré jusqu'à aujourd'hui sous forme de Régie autonome.

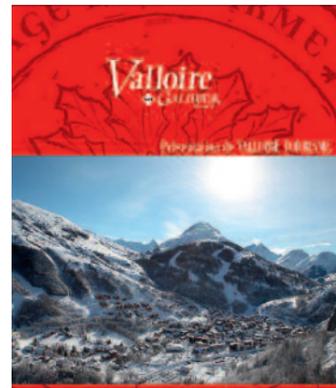
Le but est d'être plus efficace avec la mise en place d'un service commercial station associant : SEM Valloire (Remontées Mécaniques), Valloire Réservation (Centrale de Réservation), hôteliers, commerçants et socioprofessionnels. Car jusqu'à présent chaque entité travaillait,

certes de manière efficace, mais trop isolée. Ce service rassemblera les idées, énergies et budgets et permettra tout en créant des économies d'échelles d'avoir une force de frappe conséquente. Les nouvelles technologies du web et webmarketing sont également un des axes de développement stratégique retenus.

Ainsi, l'Office de Tourisme, est transformé en EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial), appelé VALLOIRE TOURISME.

Bien entendu les missions initiales d'accueil, d'information, de promotion et d'animation continuent d'être exercées.

L'Office de Tourisme, enseigne touristique, symbolisé internationalement par un point « i », perdure comme label d'accueil pour les vacanciers.



Un petit fascicule explicatif du fonctionnement de VALLOIRE TOURISME, de ses missions et actions, voir photo ci-contre, a été édité. Ceux qui ne l'ont pas encore consulté peuvent le retirer à l'accueil de l'Office de Tourisme.

Gérard Ragone
Directeur de Valloire Tourisme

Événementiel d'été

Quelques idées et réflexions tirées du Bulletin N°19 de l'ANMSM (Associations des Maires des stations de Montagne)

Pragmatisme

La montagne, l'été, est encore un pari. Le bord de mer, les destinations low cost, les territoires de plaine représentent une vive concurrence.

L'événementiel est donc un moyen d'attirer des visiteurs !

Lettre des stations de montagne

Paroles de directeur

« Notre but est de démontrer les bienfaits de la montagne et de donner envie d'y séjourner.... Le vélo prend de plus en plus d'importance en montagne, qu'il soit de route, mais aussi de tout terrain, et bientôt à propulsion électrique !

Lettre des stations de montagne

Jean Marc Silva, Directeur de France Montagnes

L'événementiel comme promo

Les meilleurs prescripteurs sont les visiteurs satis-

faits, à condition que la destination sache les capter et les fédérer sous forme d'une communauté.

Lettre des stations de montagne

Anthony Badkine, consultant

La marque

Une destination est une marque. Les villes, régions ou stations qui l'ont compris en sortent gagnantes... ces destinations ont su créer des moments fédérateurs et de rayonnement.

Lettre des stations de montagne

Anthony Badkine, consultant

Procéder sans passion

Un événementiel est souvent coûteux... C'est pourquoi il faut procéder sans passion. Vouloir absolument tel événement sur les papillons parce que l'on aime les insectes empêche de se poser les bonnes questions. Il faut regarder avec méthode un projet et étudier ses retombées (nuitées, consommation, médias...) comme son impact sur l'image de la station.

Lettre des stations de montagne – Franck Grivel, Directeur OT du Tourmalet Pic du Midi

Quelle économie génère le tourisme ?

Approche pour la station de Valloire

D'après le rapport d'activités de 2012 de Rhône-Alpes Tourisme

« Pour un euro dépensé l'hiver en forfait, six autres le sont dans la station » C'est une étude très intéressante qui a été réalisée par le Cabinet Contours pour le compte d'Atout France, des Domaines Skiabiles de France, de Rhône-Alpes Tourisme, de Savoie Mont Blanc Tourisme et de la Caisse des dépôts...

17 stations dont Valloire ont été retenues pour cette étude et 4954 enquêtes ont été réalisées. On apprend que l'hiver, pour 1 € dépensé dans le forfait ski, 6 € supplémentaires sont dépensés par le client dans la station, que ce soit en hébergement, en restauration, en achats, en location de matériel ou pour la réservation des cours de ski. On constate aussi qu'il existe de sérieux écarts entre les dépenses des différents types de clientèles. Ainsi un français en séjour dépense en moyenne 108 € par jour, alors qu'un client international en dépense 136 ! (152 pour un Anglais et 124 pour un Belge).

Selon cette approche, l'économie annuelle générée par la station de Valloire devrait donc se situer autour des chiffres suivants :

- CA des remontées mécaniques en hiver 13 Millions d'€ qui correspond au total des forfaits de ski vendus.
- Ce chiffre est multiplié par 7, ce qui équivaut à une économie générée de : 91 millions d'€
- L'été le nombre de nuitées est, en gros, égale à ¼ de celui de l'hiver (soit environ 200 000 contre environ 800 000 l'hiver) ce volume mis en rapport avec la dépense moyenne de 39 € par jour et par personne constatée en Rhône-Alpes en été, nous amène à un chiffre global de 7.8 millions d'€.
- L'économie annuelle générée par la station de Valloire est donc Hiver + Été de l'ordre de 100 millions d'€ (98.8 selon ces calculs)



APEL Association des parents d'élèves de Valloire

Marché d'automne

Marché d'automne APEL de 8h30 à 11h30 devant le bureau de tabac

Les vendredis 8, 15, 22, et 29 novembre 2013

Les vendredis 6 et 13 décembre 2013

Vente de calendriers 4 saisons, truffes au chocolat, boules de Noël, décos diverses, cartes de Noël, vente de sapins proposés par l'association.

Quel bilan pour le printemps et l'été 2013 ?

Le printemps, période habituellement calme pour nos services, a été intense cette année puisque la commune a confié à Valloire Réservations la gestion de l'hébergement des coureurs et du staff organisation/journalistes du Giro au mois de mai (en partenariat avec l'Office de Tourisme).

La capacité hôtelière de la station ne permettant pas de loger l'ensemble des personnes (env. 2000 nuitées sur 2 jours), nous avons dû faire appel aux résidences de tourisme de la station que nous avons pu faire ouvrir exceptionnellement à cette occasion.

L'été a démarré en trombe avec la Punta Bagna (rassemblement de bikers) en juin.

Les mois de juillet et août ont été globalement en recul par rapport à 2012 mais le remplissage reste comparable à celui de l'été 2011.

L'été a également fini en beauté avec le Climbing For Life (événement cycliste belge) fin août.

Il semblerait que la mode soit aux destinations "non marchandes" pour l'été, c'est à dire partout où l'on ne paie pas son hébergement (séjours dans la famille, chez des amis...). Un nouvel effet de la crise !

Quelles perspectives pour cet hiver ?

Les réservations hiver battent leur plein depuis début septembre et l'équipe de Valloire Réservations prépare déjà les premières arrivées de la semaine de Noël.

Nous avons beaucoup travaillé, pour cet hiver, sur la mise en place de nouveaux partenariats avec des agences de réservation en ligne.

En effet, ces agences fonctionnent par le biais de la technologie xml (technologie d'échange d'informations en ligne) qui leur permet de revendre sur leur propre site internet, dans le cadre de nos contrats, l'ensemble de notre stock en temps réel de manière transparente pour les clients individuels.

Nous comptons beaucoup sur ces nouveaux partenariats, pour améliorer le remplissage, notamment de la basse saison (les réservations par des intermédiaires de tourisme représentent un quart de nos réservations en basse saison pour moins de 10% en haute saison).

Concernant le calendrier scolaire de cet hiver, il est très similaire à celui de l'hiver dernier :

Noël et Jour de l'an sont bien placés (en milieu de semaine) et seront bien remplis.

L'inter-vacances de janvier sera encore plus long (6 semaines) puisque les vacances belges ne seront pas décalées cet hiver.

Les vacances de février (si l'on peut encore les appeler ainsi...) sont toujours aussi tardives (du 15/02 au 15/03) ainsi que celles de Pâques (début le 12/04 pour une fermeture de la station le 21/04, le lundi de Pâques au soir). Cela laisse envisager comme pour l'hiver dernier une fin de saison tronquée (le calendrier scolaire décalé a entraîné un mois d'avril très mauvais depuis 2 ans pour l'ensemble des stations françaises, y compris Valloire). L'éducation nationale a, courant septembre, donné les calendriers scolaires prévisionnels des 3 années à venir (2014/15, 2015/16 et 2016/17). Ils ne prévoient pas d'amélioration pour la date des vacances de Pâques (celles de février seraient quant à elles avancées d'une semaine).

Nous vous souhaitons à tous une excellente saison d'hiver.

Thierry Durand - Directeur

Les chasseurs de Valloire protègent une zone d'hivernage

Il s'agit d'une première en France avec la mise en protection d'une zone d'hivernage à l'initiative des chasseurs. Dans les Alpes du Nord, la notion de zone d'hivernage est essentielle pour la sauvegarde de la faune sauvage. Cette dernière est mise à rude épreuve à la mauvaise saison et la tranquillité de ces secteurs est alors primordiale. De la quiétude hivernale dépendra la survie des animaux. A Valloire comme dans beaucoup de communes touristiques, l'aménagement de la montagne et la fréquentation grandissante ont considérablement perturbé les zones d'hivernage. Le massif de la Sétaz, en réserve d'ACCA et en partie dans le domaine skiable, fait l'objet de dérangements fréquents par les skieurs qui descendent par gravité depuis un télésiège. De plus, le survol par les U.L.M ou des petits avions qui effectuent des vols rasants pour voir les chamois est de-

venu un passe-temps très néfaste pour les chevreuils, chamois, cerfs, lagopèdes, tétras... ce constat a conduit la FDC à proposer à l'ACCA de Valloire une modification du statut de sa réserve. Les contours n'ont pas été modifiés mais un article a été rajouté à l'arrêté préfectoral qui interdit le ski gravitaire dans la moitié de la réserve ainsi que le survol à moins de 300 mètres. Cette modification a été proposée dans le cadre d'une mesure compensatoire à la création de deux nouveaux télésièges. Désormais les deux activités les plus dérangeantes pour cette zone d'hivernage sont interdites (un panneau d'informations sera installé au sommet de Cornafond). Une évaluation sera faite l'année prochaine, après la saison d'hiver, pour voir si cette mesure a été respectée. Saluons cette heureuse initiative.

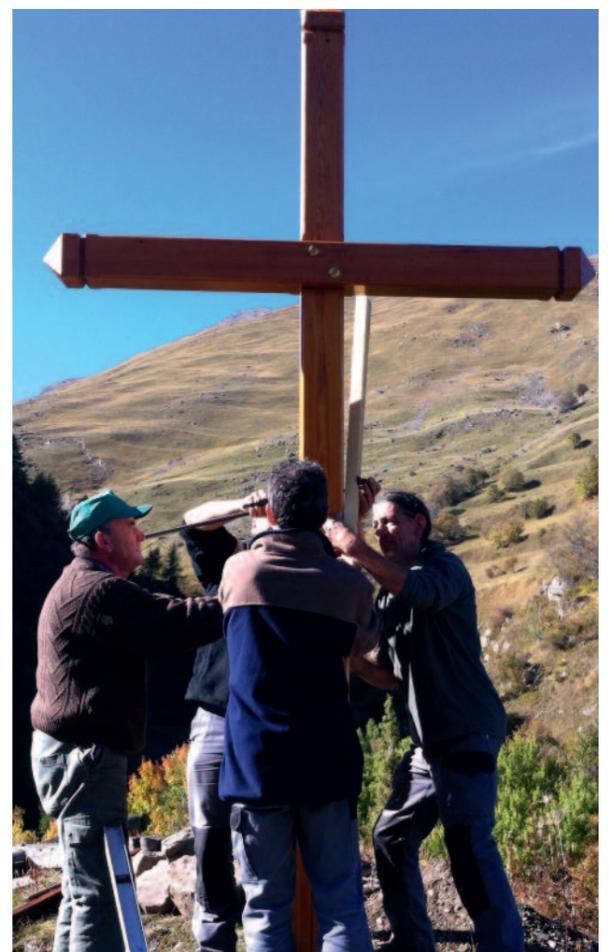
Philippe Auliac, Technicien



Liste des travaux d'automne

- Chantier de réseaux aux Clots, la Ruaz : suite des travaux
- Chantier de viabilisation de terrains à bâtir au Serroz
- Travaux pour assurer l'alimentation en eau potable au restaurant de la Brive et à la ferme des Granges.
- Travaux à la base de loisirs : 1^{ère} phase de chantier de la piscine (couler le nouveau petit bassin et les réseaux d'hydraulique et traitement des eaux), préparation des marchés de travaux pour la patinoire, aménagement des espaces extérieurs.
- Entretien des réservoirs d'eau
- Rangement des ateliers municipaux
- Préparation des véhicules de déneigement et mise en place de jalonnement
- Entretien des espaces verts et de la voirie, fleurissement d'automne, travaux d'élagage
- Installation de panneaux fixes pour les déviations, changement des potelets abîmés, maintenance des illuminations, aménagement du rond-point de la vache ...
- Démontage et stockage de l'abri de l'asinerie, des cyclo-poubelles, du mobilier urbain, du grand chapiteau
- Mise en place des conteneurs semi-enterrés (Clos des Etoiles, Galibier 1 et Charbonnières)
- Entretien des bâtiments : porte de la mairie, ancienne école des Verneys, école, logements saisonniers communaux, église, salle du Galibier ...
- Goudronnage rue des Boriots en plusieurs points

Florine Deroubaix, directrice des Services Techniques



Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 06 AOÛT 2013

Procès-verbal n° 07-2013

L'an deux mille treize, le six août, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Bernard GRANGE, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Absent représenté : Philippe GRANGE (procuration à Alberte RETORNAZ)

Absent : Pierre CORNU

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

1- CONTENTIEUX DE L'ESPACE VALLOIRE GALIBIER PRINCIPES D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 1 contre (Gérard VUILLERMET), accepte les principes tels que définis ci-dessous d'un protocole transactionnel à intervenir entre la Commune et Madame Magnin concernant les propriétés foncières de la Commune sur lesquelles est implanté le bâtiment « Espace Valloire Galibier », à savoir :

- la Commune céderait des terrains lui appartenant pour une valeur de 1.000.000 d'euros. Le paiement se ferait comme suit :
- à hauteur de 25.000 euros comptant à la signature de l'acte authentique,

- le solde serait converti en droit d'utiliser des locaux (consistance à définir précisément) avec la possibilité de les sous-louer à des conditions que la Commune décidera, et ce pendant une période intangible de 14 ans. À l'issue de cette période, les conditions de poursuite d'occupation de ces locaux par le sous-locataire de la Commune doivent être précisées,

- l'acquéreur autorisera la réalisation des travaux et la mise à disposition de 4 places de stationnement dont 1 place pour personnes à mobilité réduite à proximité immédiate de l'entrée des locaux et qui seront affectées à la clientèle (les travaux concernant la réalisation de ces parkings seront pris en charge par la Commune ou son sous-locataire).

- les parties renoncent à tout recours ultérieur et accepte que le protocole transactionnel solde définitivement le contentieux relatif au bâtiment.

Une fois ces principes validés, le planning à venir des opérations serait le suivant :

- validation par la partie adverse pour le 15 septembre au plus tard,

- validation des projets d'acte de vente pour le 30 octobre 2013,

- signature de l'acte de vente au 31 décembre 2013.

2- DÉSIGNATION DES ÉLUS REPRÉSENTANT LA COMMUNE AU COMITÉ DE DIRECTION DE L'EPIC VALLOIRE TOURISME

Vu les statuts de l'EPIC et notamment son article 4 relatif au Comité de Direction, Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le Comité de Direction de Valloire Tourisme est composé de 11 membres et que 6 sièges sont à pourvoir parmi les élus, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne comme membres représentant la Commune au Comité de Direction de Valloire Tourisme les élus suivants :

- Jacques MARTIN
- Denis CHANCEL
- Gérard VUILLERMET
- Jean NORAZ
- Philippe GRANGE
- Alberte RETORNAZ.

3- RÉHABILITATION ET EXTENSION DE L'HÔTEL PATCHWORK ALTITUDE - CONVENTION D'AMÉNAGEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'aménagement modifiée comme suit à savoir :

- remplacement du mot « SHON » par « surface de plancher »,
- suppression des éléments concernant les places de stationnement,

- remplacement de « taxe locale d'équipement » par « taxe d'aménagement »,

- maintien du prix à 300 € le mètre carré de surface de plancher.

4- CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC JEAN-BAPTISTE GRANGE SAISON 2013/2014

Le Conseil municipal, hors la présence du Maire, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de partenariat à conclure avec Jean-Baptiste GRANGE pour la saison d'hiver 2013-2014 qui comprend en particulier le versement,

d'une prime fixe d'un montant de 120 000 € HT, correspondant au port de l'identité visuelle et de primes attribuées en fonction des résultats obtenus par l'athlète.

5- TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs de location des salles communales à compter du 1er septembre 2013 comme ci-dessous :

Salle du Galibier

Salle sans cuisine : 75 € la demi-journée
: 140 € la journée
: 20 € de l'heure (maxi. 2 heures d'affilée)

Salle avec cuisine : 220 € pour 1 journée
: 100 € pour la soirée
: 350 € pour 2 journées

Caution (Salle et matériel) : 500 €
Retenue pour non-nettoyage : 90 €

Salle Gabriel Julliard

Salle sans cuisine : 500 € la journée
: 50 € de l'heure (maxi. 2 heures d'affilée)

Salle avec cuisine : 800 € pour 1 journée
: 800 € pour la soirée
: 2 250 € pour 1 semaine

Caution (Salle et matériel) : 2 000 € Ménage inclus.

Salle Les Cerces, Mairie

30 €/ heure (nettoyage inclus) (maxi. 4 heures d'affilée)
Caution (Salle et matériel) : 200 €

Salle de la Sétaz, Mairie

30 €/ heure (nettoyage inclus) (maxi. 4 heures d'affilée)
Caution (Salle et matériel) : 200 €

Salle des mariages

75 € la demi-journée
Caution (Salle et matériel) : 200 €
Retenue pour non-nettoyage : 90 €

Le Conseil Municipal précise que :

- toute heure de location commencée est due,
- précise que toutes les Associations Valloiriches à caractère sportif, culturel, parascolaire ou social bénéficieront du prêt gratuit des salles pour leurs actions sans but lucratif (Assemblées générales, Enseignement...). Les demandes de location commerciales seront prioritaires par rapport aux demandes des Associations. La retenue pour non-nettoyage pourra être facturée aux Associations ayant utilisé la salle à titre gratuit, et ne l'ayant pas rendu dans le même état de propreté que lors du prêt,

- précise que la salle du Galibier et la salle Gabriel Julliard doivent être libérées au plus tard le lendemain à 11 heures,
- précise que la délibération N°12-07-083 en date du 17 juillet 2012 est rapportée.

6- BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget supplémentaire de la Commune qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement en recettes et dépenses à 90 000 €
- en section d'investissement en recettes et dépenses à 306 243 €.

7- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET MICROCENTRALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget de la Microcentrales comme ci-dessous :

Désignation	Montants
6226 Honoraires	9 076 €
TOTAL Dépenses d'exploitation	9 076 €
c/R 741 Subvention d'exploitation	9 076 €
TOTAL Dépenses d'exploitation	9 076 €

8- DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget de l'eau et de l'assainissement qui consiste en des virements de crédits comme ci-dessous :

Désignation	Montants
c/D 2031 Op 108 Schéma eau potable	12 000 €
c/D 2315 Op 105 Réservoir eau potable Brive	- 12 000 €
TOTAL Dépenses d'investissement	0 €

9- ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES IRRÉCOUVRABLES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en non valeurs les titres sur le budget de la Commune comme ci-dessous :

Exercice 2010 :

Titre N°288 SAS Carte Bleue 10.00 €
Titre N°357 SAS Carte Bleue 10.00 €
Titre N°399 SAS Carte Bleue 10.00 €
Titre N°400 SAS Carte Bleue 10.00 €
Titre N°401 SAS Carte Bleue 10.00 €
Titre N°510 SAS Carte Bleue 10.00 €
Titre N°57 SAS Carte Bleue 10.00 €
Titre N°736 SAS Carte Bleue 10.00 €
Titre N°759 SAS Carte Bleue 10.00 €
Titre N°81 SAS Carte Bleue 10.00 €

Il précise que les crédits sont prévus aux comptes 654 du budget.

10- ÉCHANGE DE TERRAINS AUX CHOSEAUX-VILLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition d'échange indiquée ci-dessous :

- les consorts RETORNAZ acquièrent une partie de la parcelle cadastrée section C N° 338 pour une superficie de 273 m², au prix de 250 € le m², soit 68 250 €,

- les consorts RETORNAZ cèdent en contrepartie à la Commune une partie de la parcelle cadastrée section C N° 3527 d'une superficie de 58 m², au prix de 250 € le m², soit 14 500 €,
- les parties conservées par la Commune sur ces deux parcelles constituent une bande d'une largeur de 4 mètres permettant l'accès au tènement communal des Plans,

- la Commune autorise la construction en limite de cette bande au profit des consorts RETORNAZ,

- la Commune autorise le transfert du COS de cette bande au profit des consorts RETORNAZ,

- les consorts RETORNAZ cèdent à la Commune une partie de la parcelle cadastrée section C N° 345 pour une superficie de 442 m², ainsi qu'une partie de la parcelle cadastrée section C N° 347 pour une superficie de 52 m², au prix de 60 € le m², soit 29 640 €,

- les consorts RETORNAZ autorisent la construction d'un éventuel projet communal dans la zone des prospects à une distance comprise entre 2 et 4 mètres de la limite de propriété de la parcelle cadastrée section C N° 343 leur appartenant,
- les consorts RETORNAZ prennent à leur charge une soulte de 24 110 €, ainsi que les frais de géomètre et de notaire.

11- CHEMIN DE PIERRE POMME AUX CHOSEAUX-VERNEYS - CESSION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déclasser le délaissé du chemin de Pierre Pomme d'une superficie de 100 m² et accepte la cession avec Monsieur GALONNIER qui propose de céder à la Commune 30 m² à prélever sur les parcelles cadastrées section J N° 844 et N° 1146 pour élargissement du chemin rural, de verser une soulte à la Commune sur la base de 300 € le m², soit 21 000 €, et de prendre à sa charge tous les frais.

Cette opération est assortie de 2 conditions suspensives ;
- l'acquisition définitive des parcelles cadastrées section J N° 844 et N° 1146 par M.GALONNIER,
- l'obtention d'un permis de construire purgé du recours des tiers.

12- ACQUISITION POUR ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DE LA GRAND VY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la cession gratuite des parties des parcelles cadastrées section K N° 781 et 1878 figurant au PLU en emplacements réservés pour élargissement du chemin de la Grand Vy, pour respectivement 28 et 25 m², accepte de prendre en charge les frais de géomètre et d'actes et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

13- RÉGULARISATION FONCIÈRE À POINGT-RAVIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de déclasser le délaissé du domaine public d'une superficie de 130 m² et accepte la cession à Madame ANSELMET de la totalité du délaissé du domaine public communal sur lequel sont construits son garage et l'abri poubelle, soit 130 m² au prix de 20 € le m² soit 2 600 €, les frais d'actes étant à sa charge.

14- INDEMNISATION DE TERRAIN MAGNIN RENÉ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à partir de l'année 2013 le montant de l'indemnité à 850 €/an.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 06 août 2013 à 23h30.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2013

Procès-verbal n° 08-2013

L'an deux mille treize, le dix septembre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Pierre CORNU, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Michel VIALLET, Jean NORAZ, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Procuration : Philippe GRANGE donne procuration à Alberte RETORNAZ

Absent : Bernard GRANGE

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

1- VOTE D'UN COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DES TAXES LOCALES SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 0 le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

2- ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES IRRÉCOUVRABLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre en non-valeur les titres ci-dessous :

Sur le budget de l'eau et de l'assainissement :

Exercice 2009 :

Titre N°17R2A203 Alain DIRAND : 153.41 €
Titre N°17R2A322 Claire GOUYER : 135.88 €

Exercice 2010 :

Titre N°8R1A317 Claire GOUYER 228.32 €

Exercice 2011 :

Titre N°20R1A575 Vivane MOYER 90.93 €
Titre N°22R2A12 Claire GOUYER 266.85 €

3- CESSION DE TERRAIN A LA BORGÉ EN BORDURE DU RIO PESSIN

Le Conseil Municipal, par 6 voix pour et 7 contre (Cyrille JULLIEN – Michel VIALLET – Denis VINCENT – Gérard VUILLERMET – Adrien SAVOYE – Jacques MARTIN et Christian GRANGE), décide de ne pas accepter cette proposition et demande au Maire de trouver un échange de terrain avec Madame Lucie BLANC née GUZZO.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 06 août 2013 à 20h30.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 OCTOBRE 2013

Procès-verbal n° 09-2013

L'an deux mille treize, le huit octobre, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, dans la salle des séances du conseil

municipal, sur convocation régulière adressée à ses membres par Monsieur Christian GRANGE, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents : Christian GRANGE, Jacques PRAT, Adrien SAVOYE, Jacques MARTIN, Cyrille JULLIEN, Denis CHANCEL, Gérard VUILLERMET, Jean NORAZ, Denis VINCENT, Alberte RETORNAZ

Procuration : Pierre CORNU (donne procuration à Gérard VUILLERMET), Michel VIALLET (donne procuration à Christian GRANGE), Philippe GRANGE (donne procuration à Jean NORAZ)

Absent : Bernard GRANGE

Secrétaire de séance : Madame Alberte RETORNAZ

1- OFFRE DE REPRISE DE LA SOCIÉTÉ MAURIENNE SCIAGE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Monsieur Adrien SAVOYE ne prenant pas part au débat ni au vote et Monsieur Jacques PRAT étant absent :

– confirme l'intérêt de SOREA de se positionner sur la filière bois en amont afin de maîtriser le déploiement de projets de production d'énergie notamment à partir de biomasse bois, et diversifier son activité avec la production de matières premières (pellets), la mise en place de chaufferies et de réseaux de chaleur,

– prend acte du projet de reprise de l'activité de Maurienne sciage par SOREA, société d'économie mixte locale dans laquelle la Commune a une participation significative,
– valide les conditions de reprise d'activité et la création de la Société Maurienne sciage SN, dans laquelle SOREA (dans un premier temps, puis XYLEA) aurait une participation majoritaire (supérieure ou égale à 51%),
– valide que l'opération envisagée présente un intérêt pour l'exécution du service public dont l'exploitation a été déléguée à SOREA.

2- COUPES DE BOIS EN FORÊT COMMUNALE POUR 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à l'automne 2013 au martelage des coupes désignées ci-après, précise la destination des coupes de bois réglées et leur mode de commercialisation :

Position par rapport à l'aménagement : Coupes réglées

Parcelles : 19 (partie) et 21 (partie)

Destination : vente (volume estimé : 725m³)

Mode de commercialisation, prévisionnel pour les coupes vendues : bois façonné contrat

précise que le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente et précise que M. Denis VINCENT assistera au martelage des parcelles 19 et 21.

3- DEMANDE DE MISE À DISPOSITION ET CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DU FONDS D'AMORÇAGE POUR LA MOBILISATION DU BOIS EN SAVOIE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander la mise à disposition du fonds d'amorçage pour sa coupe de la parcelle 16 pour un volume d'environ 600 m³, dont une copie de la fiche d'assiette de coupe fournie par l'Office National des Forêts est jointe à la présente demande, pour un montant de 25 500 € HT, s'engage à respecter les conditions prévues dans la convention qui sera signée entre la commune de Val-

loire et l'Association des Communes forestières de Savoie, et charge Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires au déblocage du fonds d'amorçage et au remboursement ultérieur de l'avance selon les conditions prévues dans la convention.

4- TARIFS DROITS DE PLACE DU MARCHÉ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les tarifs de droits de place comme ci-dessous, et abroge toutes délibérations antérieures ayant pour objet le tarif des droits de place.

Marchands de passage : 2.5 € le mètre linéaire d'étalage,
Marchands abonnés pour l'hiver : 22.5 € le mètre linéaire d'étalage,

Marchands abonnés pour l'été : 8.75 € le mètre linéaire d'étalage.

Ces tarifs sont augmentés de 2% par an depuis la saison 2010/2011.

Marchands de passage : 10 € le marché,

Marchands abonnés pour l'hiver et/ou pour l'été : 50 €.

Ces tarifs seront augmentés de 2% par an à partir du printemps 2015.

Il est précisé que :

– les tarifs incluent la fourniture d'électricité (électricité facturée à la Commune par la SOREA),

– le stationnement des véhicules entre les étalages est formellement interdit,

– la longueur maximum d'un étalage est fixée à 8 mètres.

5- PARTICIPATION À UNE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE AFIN DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVOYANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

– souhaite s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « prévoyance »,

– mandate le Centre de gestion de la Savoie afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « prévoyance »,

– s'engage à communiquer au Centre de gestion de la Savoie les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la population en cause,

– prend acte que son adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le Centre de gestion de la Savoie par délibération et après convention avec le Centre de gestion, étant précisé qu'après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, la Collectivité aura la faculté de ne pas signer la convention de participation souscrite par le Centre de gestion de la Savoie.

6- PROJET PLAINTÉ DÉPOSÉE PAR MONSIEUR PATRICE RAMBAUD CONTRE MONSIEUR LAURENT CADARS - CONSTITUTION DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que la Commune se constitue dans le cadre de la plainte déposée par Monsieur Patrice RAMBAUD contre Monsieur Laurent CADARS, et choisit comme conseil Maître Jean-Pierre COCHET dans cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 08 octobre 2013 à 21h00.

Défi familles à énergie positive

Envie d'être coaché pour réaliser des économies d'énergie à la maison ? Optez pour le défi Familles à énergie positive !

Nouveauté 2014 : la 5^{ème} édition intègre désormais en plus de l'énergie, la consommation d'eau et la mobilité. Pour les familles qui ont déjà participé lors d'éditions précédentes : il est possible de s'inscrire à nouveau pour profiter des nouveautés du logiciel, pour entraîner d'autres familles dans le Défi, pour continuer à suivre de près vos consommations.

Au cours de l'hiver dernier, 180 familles ont formé 23 équipes en Savoie, entre voisins, entre amis, entre collègues, toutes les formules sont possibles. Depuis 2009, 1500 personnes environ ont concouru dans le département, elles ont en moyenne économisé 15 % sur leur facture d'énergie, soit 240 euros. Elles l'ont fait, sans investir dans leur logement, uniquement par des gestes économes au quotidien, pièce par pièce : éteindre les veilles dans le salon, nettoyer régulièrement le réfrigérateur dans la cuisine, éteindre les lumières quand les enfants sortent de leur chambre, vérifier la température du chauffe-eau, etc.

Si elles l'ont fait, vous pouvez réussir vous aussi !

L'ASDER fournit des outils pédagogiques bien utiles tout au long de l'hiver, du 1er décembre 2013 au 30 avril 2014 : guide « les 100 écogestes », « quiz énergie », espace personnel de suivi sur internet des consommations suite aux relevés de compteurs, prêt d'un wattmètre pour mesurer la consommation des appareils électriques domestiques, newsletter, etc. Chaque capitaine d'équipe bénéficie d'une formation de l'ASDER une semaine avant le lancement du Défi. Les inscriptions peuvent être prises en compte avant même les réunions d'information et de lancement prévues le 15 novembre sur le bassin chambérien et le 19 novembre à Albertville. Pour en savoir plus et s'inscrire jusqu'au 30 novembre 2013 :

ASDER 04 79 85 88 50

faep@asder.asso.fr

<http://savoie.familles-a-energie-positive.fr/>



Exercice interarmées

Le 93^{ème} régiment d'artillerie de montagne (93^{ème} RAM) a organisé un exercice interarmées et interalliés de guidage aérien - sans tir réel - dans la région de Valloire. Les sommets environnants ont ainsi vu évoluer les Mirages 2000 de l'armée de l'air française, guidés par des équipes des armées de terre hollandaise, italienne et française.

Pendant 4 jours, ces équipes, en configuration de combat, ont très largement profité du milieu montagneux qu'offre la vallée de la Valloirette. Rayonnant de l'Aiguille Noire aux aiguilles d'Arves, parfaitement opérationnels, les différents opérateurs n'ont laissé aucune

place à l'improvisation en guidant les avions jusqu'à leurs cibles fictives.

Simultanément le camp des Rochilles a servi de camp de base au détachement de la batterie de défense sol-air du « 93 » intégré à l'exercice. Ainsi les pièces d'artillerie équipées de missiles MISTRAL se sont entraînées à « engager » les avions de l'armée de l'air.

L'exercice s'est déroulé en anglais. Il a permis à chacun de restituer ses compétences, de faire profiter de son expérience et de poursuivre son cycle d'entraînement avant d'être projeté en opération extérieure, au Mali notamment.



Des nouvelles de l'ACA

Sortie à venir

Sortie culturelle / ciné concert

Dimanche 08 décembre 2013 / Auditorium de Lyon

Le temps modernes

Départ 11h30, gare routière de St-Michel-de-Mne. Spectacle à 16h à l'auditorium, retour prévu vers 21h00 à St-Michel-de-Mne. Tarifs en fonction du quotient familial, 60 places disponibles, inscription jusqu'au 04 novembre.

Formations gratuites

Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées - formation des aidants familiaux : "Mieux comprendre pour mieux aider"

Pour plus d'informations : 04 79 56 66 09

Nous contacter, nous rencontrer

Association Cantonale d'Animation

25 bis rue du Général Ferrié

73140 St Michel de Maurienne

Tel : 04 79 56 66 09

dev.aca.stmichel73@orange.fr

acaanimation@wanadoo.fr

Accueil des associations :

Lundi, mardi, : 13h30-17h30

Mercredi, Jeudi Vendredi : 09h-12h

Violettes d'Or

En croisière sur le lac du Bourget

Le 3 juillet nous étions 46 personnes à quitter Valloire pour naviguer sur le Lac du Bourget. Malheureusement, nous avons dû composer avec un ciel chagrin, mais la pluie s'est invitée alors que nous venions d'embarquer sur le navire pour déjeuner. Certes, nous étions un peu serrés à table, de sorte que les conversations allaient bon train et le commentateur éprouvait bien des difficultés à faire entendre ses explications avisées, ce qui fit dire à l'une d'entre nous : « quand on regroupe des valloirins dans un même lieu, il est impossible de s'imposer !... » Mais gageons que ce type de comportement, dans un espace aussi confiné, n'est pas propre à la population valloirinche. Après avoir traversé deux écluses, nous avons emprunté le Rhône canalisé avant de voguer sur les flots gris du lac reflétant un ciel très couvert. Le responsable de l'équipage a rappelé que ce site exceptionnel s'inscrit dans le prolongement du sillon des montagnes jurassiennes et non alpines comme d'aucuns le croient abusivement. Il va de soi qu'il était impensable de naviguer sur ce lac sans saluer la statue du grand poète romantique, Lamartine, qui, dans son célèbre poème intitulé précisément « Le Lac » a immortalisé ce haut lieu naturel qu'il prend à témoin pour se rappeler le souvenir de celle qu'il avait aimée, un an plus tôt et qui était décédée entre temps. Ensuite nous sommes rentrés par le canal de Savières jusqu'au débarcadère de Chanaz, village particulièrement fleuri ; ses maisons des XV^e et XVI^e siècles laissent apparaître des façades de pierres calcaires, des toits en tuiles

plates et des fenêtres à meneaux. Ses ruelles charmantes conduisent vers un petit musée, installé dans une ancienne chapelle gothique, consacré aux poteries gallo-romaines de la fin de l'Empire romain (autour du cinquième siècle de notre ère). Une visite guidée nous attendait. Ce musée rassemble non seulement des poteries, mais aussi des outils, des pièces de monnaie, des bijoux et des amphores témoignant de cette riche activité créatrice qui avait cours en milieu rural à cette époque. Ce fut lors de la mémorable sécheresse de 1976, avec un canal quasiment asséché, qu'on découvrit des étendues impressionnantes de morceaux et débris de poteries. Grâce à des études archéologiques, on a été en mesure de reconstituer les raisons de ces vastes espaces jonchés de ces restes en terre cuite : Chanaz était alors un site privilégié qui abritait des artisans et artistes, les potiers de Portout, dont la réputation rayonnait jusque dans des contrées très éloignées. Après cuisson de leurs œuvres, lorsqu'ils n'étaient pas satisfaits du résultat obtenu, ils jetaient leurs productions à même le sol, les objets réussis étant commercialisés. Sans que les causes en soient parfaitement établies à ce jour, la confrérie de ces artistes aux doigts d'or disparut ; on suppose des inondations ravageuses qui auraient anéanti ce site exceptionnel. Nous sommes rentrés à Valloire enchantés de cette escapade lacustre, ma foi riche de multiples enseignements.

Francis Gouban

Une nouvelle association :

4'Pat

Amis valloirins, amis vacanciers, amis des bêtes, l'Association 4'PAT s'est créée, cet automne, sur notre commune. Elle a pour but d'aider à réguler et soigner les chats errants afin de les opérer pour éviter leur prolifération. Nous pourrions peut-être ainsi espérer ne plus trouver de chatons encore vivants dans les poubelles ou à la rivière. L'association n'oublie pas les autres animaux, tels les chiens perdus, puisqu'elle peut servir de contact entre les personnes qui ont trouvé ou perdu leur animal de compagnie. Elle propose aussi son aide pour trouver une famille d'accueil aux nouveau-nés et à ceux que les foyers ne peuvent plus garder. Bien sûr, cette activité engendre des frais que l'association souhaite financer grâce à des dons. Ces dons peuvent être financiers ou de toute autre nature comme des objets, des vêtements et petits mobiliers qui seraient vendus à l'occasion de vide-greniers ou lors de l'installation d'un stand au cours des différentes animations de la station. Vous remerciant par avance de la publicité qui nous permettrait de nous faire connaître au plus grand nombre, nous comptons sur votre aide financière ou bénévole pour améliorer, à notre petite échelle, la cohabitation entre humains et animaux.

Renseignements, adhésions ou dons à :

L'Association 4'PAT

Rue des Grandes Alpes

73450 Valloire

06 86 23 97 76 ou 06 58 45 89 21



L'Enduro World Series à Valloire en 2014

Une nouvelle fois, la manche valloirinoise de l'Enduro Series 2013 s'est parfaitement déroulée. Le nombre d'inscrits a atteint des sommets, les commentaires très positifs des participants ont enthousiasmé les organisateurs, et le petit passage pluvieux du samedi après-midi n'a pas ralenti les pilotes qui ont pu s'en donner à cœur joie sur les magnifiques circuits de notre commune.

Cette édition 2013, qui comptait pour la Coupe de France de VTT d'Enduro, a donc été un franc succès et c'est désormais vers la course de 2014 que toute l'attention du club se porte.

Pour la 10^{ème} année consécutive, Valloire accueillera une course de VTT d'Enduro mais cette fois-ci, avec l'avènement du circuit Enduro World Series, notre organisation va évoluer vers une dimension internationale puisque le comité d'organisation des EWS 2014 a accepté notre candidature. En effet, l'an prochain, la course de Valloire sera la seule manche française de cette "Coupe du Monde d'Enduro VTT" qui se déplacera au Chili, en Écosse, au Canada, aux USA et en Italie.

2 changements notoires par rapport aux autres années seront à retenir:

- la date traditionnelle de la course (généralement le premier week-end d'août) se voit déplacée aux 21 et 22 juin

- les parcours seront modifiés, notamment la spéciale qui descendait jusqu'à Saint-Michel-de-Maurienne et qui ne pourra avoir lieu car elle ne correspond pas au format des EWS.

Avec un tel programme, l'organisation de cette course va être un vrai défi mais nous savons que le "gratin mondial" de la discipline sera au rendez-vous. L'Enduro VTT est en train de remporter un tel engouement au niveau planétaire (depuis la création

de l'EWS cette année) que la plupart des marques de vélos investissent pour supporter les coureurs et les organisations (à titre d'exemple, les 350 places d'une des manches de l'EWS 2013 sont parties en 2h15 sur le net).

On se retrouve donc en Juin 2014 !

Bernard Fantinato



[Brèves]

Fleurissement

Je tiens personnellement à remercier tous les commerçants, restaurateurs, hôteliers et particuliers ainsi que tous les agents communaux qui ont participé activement à l'embellissement de notre village en cette saison d'été. Que ce soit lors de la visite du jury d'arrondissement ou lors de celle du jury régional, les personnes présentes (Conseil Régional, Rhône-Alpes Tourisme, professionnel et journaliste du fleurissement) se sont accordées à dire que Valloire, dans un décor naturel exceptionnel, était une belle station fleurie. Dans un long entretien auquel participaient les élus dont Jacques Prat et moi-même, Gérard Ragone de Valloire Tourisme, et le responsable de l'équipe de fleurissement, Christophe Magnin, les sujets sur l'environnement, le développement durable, l'agriculture, le tourisme, le patrimoine ont été largement abordés.

Un merci tout particulier à Bernard Grange et Pascal Delannoy pour leurs photos illustrant le dossier de candidature. De retour à Lyon ce dernier jury s'est réuni à la mi-octobre à decerné à Valloire sa première fleur. Bravo à tous.

Alberte Retornaz

Saisonniers

Le FONGECIF Rhône-Alpes vous propose à St-Michel-de-Maurienne, une action innovante pour mieux préparer et réussir votre saison : 3 semaines de qualifications orientées sur l'accueil, la connaissance de votre territoire et les langues avec une rémunération pendant votre formation et la prise en charge du coût de votre formation.

Quelles conditions remplir ?

- Avoir travaillé 24 mois consécutifs ou non dans le secteur privé (ou 15 mois en contrat saisonnier) au cours des 5 dernières années dont 4 mois (120 jours) en CDD dans les 12 derniers mois*.

- Si vous avez moins de 26 ans, avez travaillé 12 mois dans le secteur privé au cours des 5 dernières années dont 4 mois (120 jours) en CDD dans les 12 derniers mois*.

*Le terme du dernier CDD doit se situer dans les 12 derniers mois.

Votre formation débutera au plus tard 12 mois après la fin de votre dernier CDD.

Contactez dès à présent :

MISSION LOCALE PAYS DE MAURIENNE
274 avenue du mont Cenis - 73300 St-Jean-de-Maurienne
04 79 64 41 02 - nfo@mlj-maurienne.org

FONGECIF RHONE ALPES

Antenne Annecy -129 avenue de Genève - 74000 Annecy
04 50 67 39 28 - antenne74@cifrhonealpes.com
mhblanchoz@cifrhonealpes.com

Banque Alimentaire

La collecte nationale de la Banque Alimentaire au profit des démunis se déroulera les 29 et 30 novembre 2013. Chaque

année la population de Valloire répond favorablement à cet élan de solidarité en apportant des denrées alimentaires non périssables ainsi que des produits pour bébés ou encore des produits d'hygiène dans la salle au rez-de-chaussée de la mairie. La période choisie pour Valloire sera du 12 au 26 novembre 2013 afin de pouvoir ensuite transporter les produits récoltés jusqu'à l'aire de stockage de la Maurienne.

Don du sang

L'Établissement Français du Sang remercie les personnes qui sont venues donner leur sang le 29 juillet 2013. 38 donneurs se sont présentés, 37 ont été prélevés parmi eux 5 nouveaux donneurs.

Odysee

Valloire est partenaire de la marche course Odysee Chambéry depuis 2010. Cette année ce sont 5800 personnes qui ont participé à l'épreuve ce qui a permis de reverser plus de 48000€ aux associations locales de lutte contre le cancer du sein.

Exercices de tir aux Rochilles

Le Grand Champ de Tir des Alpes (GCTA), Rochilles-Mont Thabor, sera activé du 2 décembre au 13 décembre 2013. Durant cet exercice, la 27e BIM effectuera des tirs d'infanterie renforcée de chars, d'artillerie, des héliportages ainsi que des exercices de guidage aérien, dans les conditions prescrites par le régime du champ de tir temporaire des Alpes. 970 hommes participeront à l'exercice : Etat-Major 27e BIM, 27e CCTM, 7e BCA, 13e BCA, 27e BCA, 4e RCH, 2e REG et 93e RAM. La manœuvre sera sous la responsabilité du général Benoît Houssay commandant la 27e brigade d'infanterie de montagne et du capitaine Lionel Cleuvenot.

Les tirs auront lieu du 2 au 6 décembre 2013 de jour comme de nuit et les unités occuperont les positions suivantes : Poste de montagne de Valloire, Plan Lachat, Camp des Rochilles, la Charmette, les Verneys, altiport de Bonnenuit, la Rivine, les Essarts Valmeinier 1800 et poste de montagne du col du Télégraphe.

La fanfare du 27e Bataillon de chasseurs alpins viendra faire la sérénade devant la mairie le 11 décembre au soir.

Comment vous déplacez-vous ?

La Région Rhône-Alpes en partenariat avec l'Etat poursuit son « enquête déplacements » échelonnée sur 3 ans. Après la première enquête 2012-2013, une deuxième vague d'enquêtes, confiée à la société AlyceSofreco sous le contrôle du Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement (CETE) de Lyon, se déroulera du 4 novembre 2013 à fin avril 2014 au cours de laquelle 12 300 personnes seront interrogées sur leurs

déplacements quotidiens. Les ménages tirés au sort sur les huit départements que compte la région Rhône-Alpes seront informés par courrier et les enquêtes seront réalisées par téléphone du lundi au samedi entre 17h30 et 20h30 en semaine et de 10h à 15h le samedi ; la durée de l'enquête ne dépassant pas 20 mn.

Tél : 04 26 73 40 00 et enquetedepacements@rhonealpes.fr

Accueil des saisonniers

Jusqu'à la fin de saison 2012-2013, la commune a autorisé le stationnement de saisonniers sédentaires sur des terrains en bas de la rue de la Bonne Eau.

Lors de la révision du Plan de Prévision des Risques Naturels (PPR), ce secteur a été classé par les services de l'Etat en zone Ni (zone avec risque d'inondation, crue torrentielle et coulée de boue) où le stationnement des camping-cars et caravanes est interdit. A compter du 19 avril 2013 cette zone est définitivement fermée. Pour les saisons futures les employeurs devront prendre leurs dispositions pour loger leurs saisonniers. Le CCAS dispose d'appartements à la location (se renseigner auprès de Véronique Thomasset) ainsi que des particuliers.

Stage d'anglais

Un stage intensif en anglais professionnel (52 heures par groupe de 8 à 10 personnes) pour les saisonniers de l'hôtellerie-restauration est organisé du lundi 2 décembre au vendredi 6 décembre à Courchevel.

Objectifs visés : connaître toutes les expressions et le vocabulaire spécifique à l'hôtellerie et la restauration ; proposer un accueil et un service plus qualitatif à la clientèle étrangère ; être immédiatement opérationnel pour la saison 2013/2014.

Les frais pédagogiques, l'hébergement et les repas sont totalement pris en charge avec le concours financier de la DIRECCTE Rhône-Alpes, du FONGECIF Rhône Alpes et du FAFIH. Info : PERIPL 1 Place du 18 juin Annecy le Vieux 74940 tel 04 50 66 47 47

info@peripl.org

Valloire Solidarité Partage

Des nouvelles toutes fraîches du chantier d'adduction d'eau potable au Maroc. Mylène Contini, d'Hydraulique sans frontières, vient tout juste de rentrer de sa mission et nous rapporte que grâce aux derniers travaux des techniciens français et tdes villageois : l'eau coule et que les enfants de l'école étudieront dans des locaux un peu plus confortables (petits travaux lumière, chauffage, isolation, peinture).

Vous en aurez un compte-rendu au cours de l'assemblée générale du 7 novembre à 17h30 à la salle du Galibier.

Notre action se poursuit malgré tout sur l'assainissement de ce village aussi nous vous donnons rendez-vous le dimanche 24 novembre à 13h30 à la salle Gabriel Julliard pour le loto annuel : un moment de générosité et de convivialité.

Résultats du concours communal des maisons fleuries

Membres du jury :

Liliane FEUTRIER
Nathalie NGUYEN-KHOA
Josette NORAZ
Gérard RAGONE
Alberte RETORNAZ

1^{ère} catégorie

Propriétés fleuries

Villa

TH 1^{ère} année CENDROWSKI Monique
1 GRANGE Annick (1^{ère} année)
2 MARTIN Olivier
3 SAVOYE Isabelle

Habitation traditionnelle

TH 1^{ère} année FEUTRIER Liliane
1 BETTSCHEN Mireille
2 DUVERNEY-PRET Dominique
3 RAPIN Léonie

Villa avec aménagement paysage

TH 2^{ème} année NORAZ Pierre-Olivier
1 NORAZ Josette (2^{ème} année)
2 POMMERET Daniel

2^{ème} catégorie

Habitations avec décor floral sur la voie publique

1 GIRARD Claudie (1^{ère} année)
2 FALCOZ François
3 ex aequo BOIS Savine
RAMAZ Philomène

3^{ème} catégorie

Fermes fleuries en activité

TH 1^{ère} année MAGNIN Vincent (3^{ème} année)

4^{ème} catégorie

Balcons ou terrasses

Balcons

Villa

TH 3^{ème} année MAGNIN Marie
1 GRANGE Nicolas (1^{ère} année)
2 SAVOYE Thérèse
3 TAVEL Jeannine

Habitation traditionnelle

1 OLLIER Maxime (1^{ère} année)
2 MAUGER-MICHELLAND Isabelle
3 CENDROWSKI Jean-Pierre

Immeuble collectif

TH 1^{ère} année FERDINAND Patricia
1 RAMBAUD Marie-Pierre
2 HAUMONT Isabelle
3 MARIUS Chantal

Terrasses

TH 2^{ème} année RAPIN Rémi
1 GRANGE Andrée (2^{ème} année)
2 OPY Claudine et Jean-Paul
3 MOLARO Germaine

5^{ème} catégorie

Immeuble collectif

1 Les 3 Évêchés (1^{ère} année)

6^{ème} catégorie

Hôtels Restaurants

Hôtels

TH 1^{ère} année LA POSTE
1 LE CHRISTIANIA
2 LE CRET ROND
3 LE PATCHWORK

Restaurants

1 Plancher des Vaches (2^{ème} année)
2 Au Resto
3 La Grange de Thelcide

7^{ème} catégorie

Commerces Bars

Commerces

TH 2^{ème} année Nagano Sport
1 Twinner
2 Magnin Sport
3 ex-aequo Valloire Réservations
La Maison d'Angeline
Foire à la Polaire

Bars

TH 2^{ème} année Le Centre
1 Le Beauséjour
2 Le Moussekif
3 L'Antre d'Eux

8^{ème} catégorie

Entreprises

1 GRANGE Guy (2^{ème} année)
2 PARDO SARL
3 BELLET Louis

11^{ème} catégorie

Les parcs et jardins d'agrément

1 PEIROLO Colette (2^{ème} année)
2 MICHELLAND Denis
3 PETRAZ Christian

12^{ème} catégorie

Tourisme associatif

TH 3^{ème} année Le Beauvoir
1 Le Havre (3^{ème} année)
2 Le Val d'Or
3 La Joie de Vivre

13^{ème} catégorie

Potagers fleuris

1 BRIET-DUBOIS Nicole (2^{ème} année)
2 ex aequo SAVOYE Danielle
PASQUIER César
3 SAVOYE Jean

14^{ème} catégorie

Gîtes

TH 1^{ère} année RAGONE Gérard
1 DAL-BON Dominique (1^{ère} année)
2 FEUTRIER Marie-Hélène et Stéphanie
3 GARINO Renée

15^{ème} catégorie

Façades

TH 2^{ème} année RETORNAZ Alberte
1 TRUCHET-GRANGE Armand
et Fabienne (2^{ème} année)
2 RAMBAUD Claude
3 RAMBAUD Georges

16^{ème} catégorie

Innovation rénovation

1 ex aequo Le Chalet des Saveurs
L'Alpage
3 ex aequo BOCHU Yvette
MAGNIN Marie-Thérèse

17^{ème} catégorie

Fleurissement et travail d'ensemble

TH 3^{ème} année GRANGE Josette
1 MICHELLAND Françoise (1^{ère} année)
2 MARTIN Olivier (crêt rond)

18^{ème} catégorie

Chapelles

1 L'ARCHAZ
2 ex aequo LE COL
TIGNY
LES VERNEYS

Encouragements

Chic et Sport, Giraud Daniel, Rapin Michel,
Rosset Valérie, Savoye Marie-Laure, Hôtel les Mélézes



Le 4^{ème} Festival Valloire baroque un paquet de souvenirs

Les festivaliers en attestent : « Nous avons été transportés par la qualité humaine et artistique des concerts du soir et des Promenades musicales » ! Ce témoignage est une belle récompense pour les bénévoles de Valloire baroque 2013.

Ou'on en juge ! L'ensemble « La Réveuse » avait montré la voie avec des œuvres de Couperin, portées par deux solistes dont la mezzo-soprano Isabelle Druet au talent très remarqué. Ensuite Jean-Philippe Sarcos a dirigé avec inspiration son ensemble, Le Palais Royal, constitué de 33 musiciens ; ils ont exécuté magistralement un *Requiem de Campra* qui restera longtemps dans la mémoire du public .



Pour conclure cette 4^{ème} édition, un dernier concert du soir fut donné par l'ensemble « Correspondances » : l'oratorio de Marc-Antoine Charpentier, *Cécile, vierge et martyre*, somptueusement interprété par les jeunes et talentueux artistes de l'ensemble de Sébastien Daucé que nous avons accueilli en résidence à l'école de Valloire pour sa préparation.

Le Festival innovait cette année en organisant un premier concert « chanté par le public » : *Valloire enchanté*. Préparé par près de 80 chanteurs amateurs, venus principalement de Savoie avec des Saint-Jean-nais et des Valloirins, Valloire enchanté a été un succès inespéré pour une première : par le nombre des choristes et par la qualité de l'interprétation des œuvres de Vivaldi, Lully et Purcell, après seulement une répétition commune le jour-même du concert ! Sans compter le bonheur des chanteurs qui demandent à renouveler l'expérience en 2014. Valloire enchanté, ce sont des choristes enthousiastes qui « croisent » à Valloire les musiciens professionnels les plus renommés et ça « crée du réseau » pour le festival.

Cette année encore, les concerts des Promenades musicales ont été d'une dimension exceptionnelle par le niveau des interprètes accueillis tels que Romina Lischka, Jan de Winne et les frères Vittorio et Lorenzo Ghielmi dont la virtuosité a impressionné. Ces Promenades musicales en « intimité avec les musiciens » – elles sont constituées de courts concerts à l'église à 11h et 17h, encadrant un déjeuner sur l'herbe, des marches dans la montagne et un « libre-cours » sur musique et patrimoine – ont à nouveau séduit par leur formule originale et la richesse de leurs programmes. Les libre-cours ont à nouveau été très appréciés qu'il s'agisse de « Musique et pouvoir » donné par Gaël de Kerret ou de « Le baroque dans tous ses états » magis-

tralement traité par Francis Gouban ; les festivaliers ont eu leurs lots d'érudition – ils en sont friands – dispensés avec saveur !



Valloire Baroque semble être une mécanique « bien huilée » grâce au concours de volontés et d'énergies indéfectibles, en allant des financiers avec, en première place la Municipalité de Valloire, associée à l'engagement de nombreux mécènes privés de Valloire ou d'ailleurs, jusqu'aux bénévoles valloirins ou autres qui, portés par la cohésion et l'harmonie de leur équipe, maîtrisent de plus en plus "leur métier" malgré la charge de l'événement. Il faut associer aussi, à ce message de reconnaissance, les Services Techniques de la Mairie et le personnel de l'Office du Tourisme pour leur aide précieuse et leur accueil toujours agréable.



Cette 4^{ème} édition a rassemblé un public très nombreux incluant de nouveaux festivaliers attirés par le bouche-à-oreille ainsi qu'un solide socle de fidèles ; elle s'inscrit dans le succès d'une démarche maintenant saluée pour la qualité et la cohérence de sa programmation, pour l'originalité de ses approches, ainsi que pour l'organisation et l'accueil du public où la convivialité prévaut.

Déjà se dessinent les contours d'une 5^{ème} édition que Gaël de Kerret, notre Directeur Artistique, a orientée sur le baroque ibérique et sud-américain, un répertoire « différent », coloré et musicalement très riche.

Valloire baroque 2013 en chiffres

- 12 concerts (jeune public, master class, Promenades musicales, soirées, ...) et 3 libre-cours (conférences).
- Plus de 2100 entrées.
- 350 personnes pour « Valloire enchanté », l'innovation d'un concert chanté par le public.

Dominique Longchamp

Un jeune talent dont les racines familiales sont aux Villards : Dorian Rambaud

Le Vendredi 26 juillet a eu lieu au Palais des Festivals de Cannes un concert Jeunes Talents à l'occasion des nuits musicales du Suquet. Dorian Rambaud s'y est produit. Ce nom de famille parlera à plus d'un valloirin puisque ce jeune homme de 14 ans est l'arrière petit-fils d'Elise Rambaud notre belle dame de presque 102 ans qui réside toujours aux Villards. Dorian au violon était accompagné ce soir-là de John Gade, 15 ans, au piano. Ensemble ils jouèrent un scherzo tarentelle de H. Wieniaswski, la sonate n° 25 de W.A Mozart et la sonate humoresque d'A.Dvorak. Dorian a débuté le violon à l'âge de huit ans au conservatoire de Vence avec Sylvie Gaglio et a intégré parallèlement deux ans plus tard le conservatoire de Nice où il a suivi le cours de Paul Fichter. Il a participé aux nombreux concerts donnés par l'orchestre de Vence dans lequel il était premier violon solo et a eu la chance en janvier 2012 d'interpréter en soliste le 1er mouvement du concerto en ré mineur pour violon de J.S Bach et la liste Schindler de John Williams lors d'un concert organisé par le Rotary Club de Vence dans la cathédrale de Vence. En octobre 2012, il a joué en deuxième violon le concerto pour quatre violons en si mineur de Vivaldi avec Gilles Apap lors du concert donné par ce dernier dans la cathédrale de Vence. La musique de chambre au conservatoire de Nice l'a amené à se produire en février 2013 à l'hippodrome de Cagnes sur mer à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération Internationale des Gentlemen-Riders et Cavalières. Cet automne Dorian entre au très célèbre Conservatoire National de Musique de Paris.



Lors de l'aubade qu'il offrait à son arrière-grand-mère le jour de ses 100 ans.

État-civil

Naissances

Noé Derby fils de Anthony Derby et de Marinette Laurent né le 9 juillet 2013 à St-Jean-de-Maurienne

Joachim Mounib, fils de Saïd Mounib et de Lydia Meloni né le 13 juillet 2013 à St-Jean-de-Maurienne

Elea Portigliatti Presa Labrune, fille de Mathieu Portigliatti Presa et de Camille Labrune née le 14 juillet 2013 à St-Jean-de-Maurienne

Baptiste Michelland, fils de Philippe Michelland et de Célia Scheidecker né le 23 juillet 2013 à St-Jean-de-Maurienne

Liam Phily, fils de Jérôme Phily et d'Ambre Thomasset né le 29 juillet 2013 à St-Jean-de-Maurienne

Robin Morineau, fils de Thierry Morineau et de Magalie Chaumaz né le 4 août 2013 à St-Jean-de-Maurienne

Sao Martin Borowiec, fille de Pierre-François Martin et de Sandrine Borowiec née le 23 septembre 2013 à St-Jean-de-Maurienne

Agathe Viallet, fille de Sylvain Viallet et de Camille Odyée née le 27 septembre 2013 à St-Jean-de-Maurienne

Louane Gravier, fille de Fabien Gravier et de Mélanie Rambaud, née le 29 septembre 2013 à Strasbourg (Bas-Rhin)



Noé



Joachim



Elea



Baptiste



Liam



Robin



Agathe



Louane

Mariages

David Petit et Emilie Lehmann le 15 juin 2013 à Valloire

Mathieu Jouas et Nathalie Bonnavion le 6 juillet 2013 à Valloire

Xavier Kwiatkowski et Michelle Brucy le 28 septembre 2013 à Valloire

Décès

Etienne Savoye le 28 juillet 2013 à la Tronche (Isère) à l'âge de 84 ans

Marie-Elise Rambaud veuve Grange le 30 juillet 2013 à St-Michel-de-Maurienne à l'âge de 85 ans

Daniel Pommeret le 24 septembre 2013 à la Cadière-d'Azur (Var) à l'âge de 69 ans

Constant Giraud le 26 septembre 2013 à Valloire à l'âge de 75 ans

Daniel Pommeret laissera à tous les habitants de Valloire l'image de celui qui a participé à l'essor du domaine skiable depuis son arrivée dans le village en 1983 jusqu'à sa retraite.

Cet élève formé à l'école de Vaucanson a suivi et participé, depuis sa nomination au poste de directeur des Remontées Mécaniques, à l'évolution et l'extension des équipements sportifs et touristiques de la station. Aidé en cela par l'équipe de Gérard Betchen pour la technique et Michel Viallet au service des pistes. Une carrière dédiée au développement du domaine skiable pour faire de Valloire une station internationale. Entre autres : une patinoire, l'amé-

nagement du bas du massif de la Sétaz avec l'installation de la première télécabine 6 places de la Maurienne, la première installation d'enneigeurs de culture en Maurienne sur la piste des Marmottes de la Sétaz, l'aménagement du plateau de Thimel avec un télésiège 4 places, la mise en place sur le massif du Crey du Quart du télésiège du lac de la Vieille, et du télésiège du Grand Plateau ainsi que le remplacement du télésiège de Montissot, la télécabine de la Brive, la gestion des équipements touristiques d'été. Créativité, innovation, envie d'aller toujours de l'avant furent les qualités de Daniel tout au long de sa carrière sans compter sa facilité à établir des relations avec les autres.

Du nouveau à l'urbanisme

Si vous montez au 1er étage de la mairie et que vous vous avancez jusqu'au bureau « Urbanisme/ Services Techniques » vous aurez le plaisir de rencontrer : Bénédicte Chevillard.

Cette jeune femme très discrète est loin d'être une inconnue à Valloire où elle est venue à peine âgée de quelques mois puis par la suite, régulièrement à chaque période de vacances scolaires. Elle a suivi un parcours exemplaire : bachelière en 1996, en fac de géographie à Dijon jusqu'en 1999 puis en fac de géographie à Grenoble jusqu'à l'obtention d'un DEA en 2002.

Sur son chemin elle croise Franck Fauveau en 2001 ce qui la décide à, s'installer définitivement dans la station et à entrer à la Régie Touristique des Remontées Mécaniques de Valloire en décembre 2002 où elle occupe un poste d'hôtesse d'accueil jusqu'en avril 2003. En juin de la même année elle accepte la proposition de la municipalité pour un poste à l'accueil. Pendant le même temps elle prépare le concours d'adjoint administratif et le passe avec succès en 2005. A partir de fin 2005 elle récupère les dossiers urbanisme et devient la secrétaire de Denis Michelland. En 2012 elle réussit le concours catégorie B ce qui lui permet d'accéder au grade de technicien territorial.

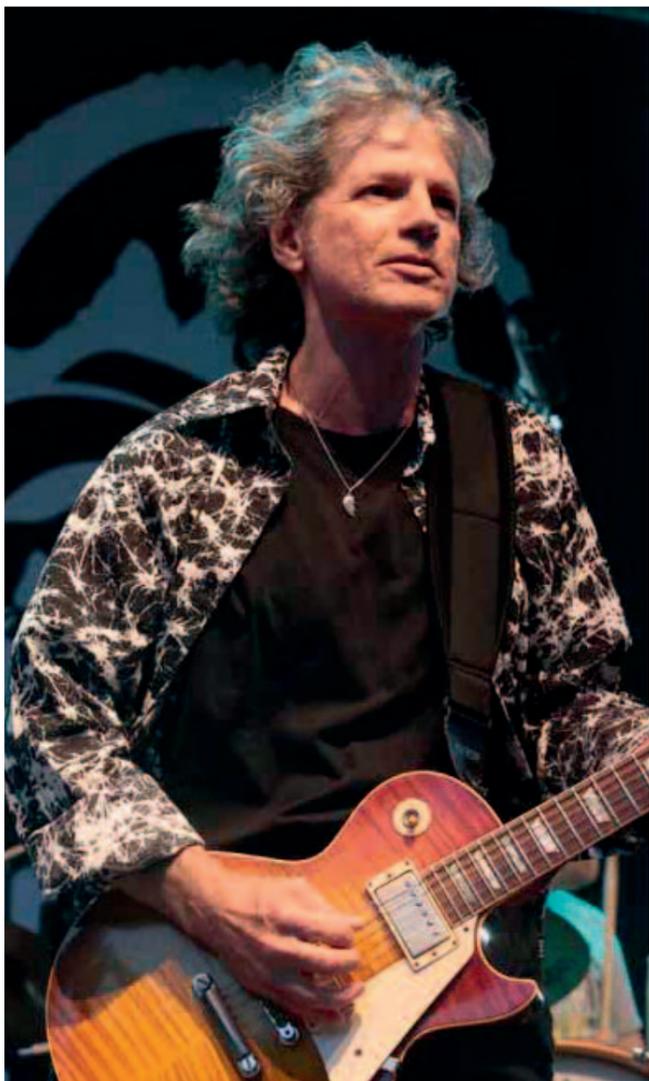
De par sa fonction c'est elle qui s'occupe de l'enregistrement des dossiers d'urbanisme, de la préparation des commissions d'urbanisme, de la transmission avec les services instructeurs et les différents services d'état qui donnent leur avis sur les dossiers d'urbanisme.

Elle participe à l'élaboration du PLU, assure le courrier avec les notaires et répond à toute demande de renseignements sur les permis de construire et les relevés du cadastre.

Ces missions ne s'arrêtent pas là puisqu'elle travaille avec Véronique Thomasset sur la facturation de l'eau ; en collaboration avec la SEM Valloire sur les implantations des remontées mécaniques (par exemple en 2012 pour les deux nouveaux télésièges débrayables du massif de la Sétaz) et le passage des pistes ; l'implantation de sites particuliers (stands, parkings, animations, au moment d'événements comme le Giro ou le salon du 4X4...). De plus, elle relève avec Anne-Marie Martin les heures, les astreintes et les congés des agents communaux en vue de l'élaboration des fiches de paie. De nombreuses missions qu'elle effectue toujours avec amabilité et compétences.



Le Pic Sonne, 5^{ème} édition



De leur point de vue, les organisateurs se félicitent : « cette 5e édition du 20 au 27 juillet, fréquentée par plus de 1000 personnes, fut un grand cru. Notamment lors de la soirée du samedi où Paul Personne avant de reprendre le chemin du studio, a emmené le festival à des sommets encore jamais atteints. Plus d'une heure et demie de concert à l'altiport par une nuit étoilée et d'une extrême douceur dans un site extraordinaire. Ce moment magique a fait l'unanimité des artistes qui révélaient avoir rarement joué dans pareil décor ». L'Association Route 902 reconnaît aussi qu'avoir choisi pour la première fois une tête d'affiche notoire comme Paul Personne a marqué l'envol du « Pic Sonne ». Ils affirment que cette initiative serait à renouveler dans la programmation 2014. Paul Personne a en effet conquis le public pendant le spectacle en laissant échapper de ses guitares des sonorités allant du country-rock au pur blues. Ce retour après quatre ans de silence pour les deux volumes Paul Personne/face B a été un régal pour des spectateurs enthousiastes dont certains découvraient pour la première fois le festival. De plus toute la semaine, les tremplins musicaux gratuits donnés en fin d'après-midi aux terrasses des restaurants et des cafés ont rassemblé, chacun, environ

150 personnes permettant de découvrir des groupes en recherche de notoriété et répandant une ambiance musicale sympathique dans la station. Cette année par exemple, un groupe italien (Paul MD) a marqué de son empreinte ce tremplin et pourrait être à l'affiche du festival 2014 sans oublier les Affranchistes ou Calvin Coal qui, eux, ont fait l'ouverture des concerts sur la grande scène de l'altiport. Du côté des artistes : Paul Personne, ses musiciens et son équipe technique ont été ravis de leur séjour dans la station. Tout d'abord en découvrant un beau village mais aussi par « l'accueil de princes » qu'ils ont reçu de la part d'organisateur très motivés et constamment à leur écoute. « Ils ont aimé l'ambiance conviviale et amicale ainsi que les moments musicaux qui ont régné pendant ce « petit » festival qui a tout d'un grand. Un merveilleux moment qui restera gravé dans leur souvenir. Une véritable ruche active et souriante pour un festival joyeux et vraiment festif au plein sens du terme ». À cette occasion, l'Association Route 902 tient à remercier tout particulièrement ceux qui, de près ou de loin, ont participé, par leur disponibilité et leur accueil, au succès de l'évènement.



Tennis club de Valloire

La saison de tennis va bientôt se terminer et reprendra donc en mai prochain comme chaque année avec l'espoir de voir arriver de nouveaux adhérents... En novembre, une réunion présentera la vie du club et sera l'occasion de la remise des balles ; la réélection des membres du bureau est également prévue avec notamment l'élection d'un(e) nouveau (elle) président(e). Pour la pérennité du club et son avenir, toutes les personnes désireuses de s'investir sont donc vivement attendues à cette réunion. La date de cette réunion vous sera communiquée ultérieurement par mail et par affiches au chalet du tennis club et à l'école.

Sportivement,
La présidente, Lisette Gardéal
St Rozaire, Valloire Tel : 04 79 83 32 78
tennis-club-valloire@laposte.net

Le Fan Club JB en Nouvelle Calédonie



Fabrice Pralong, adjudant-chef au 2e REG, très connu des valloirins, leur envoie un message : « Le voyage a été long mais supportable pour arriver en Nouvelle-Calédonie, sur ces terres lointaines françaises (à près de 17000 km de la France) où l'hiver est très rude (20° à l'ombre !). Je suis très bien installé dans un des lieux les plus touristiques : la merveilleuse île des Pins, avec forcément les plus belles plages de sable blanc du monde. Je suis très occupé : j'ai commencé à former mes sections restauration composé à 90% de filles qui bossent bien...et pendant mes moments de loisirs j'ai créé le Fan-Club le plus loin de la métropole, au bout du monde où des jeunes enfants ont été émerveillés par les photos de paysages de neige et par notre champion JB. Pour l'instant je suis parti pour 2 ans mais je peux très bien décider d'y rester trois ans.»

Résultats du Concours Exposition Photos 2013

L'association VNEA a organisé un concours exposition photos sur Valloire pendant l'été 2013.

Les thèmes étaient

- **Les fleurs de montagne** : Couleur de l'année jaune ou orange

- **Le montagnard et Dieu** : Manifestations de la vie et de l'art religieux sur la vallée

- **Atmosphères montagnardes** avec 2 sous thèmes : évolution en même lieu et vision irréelle et suggestive.

- **Valloire insolite** : photo facétieuse ou transformée prise autour de Valloire ou en montagne.

Cette année encore, de nombreuses photos ont été proposées avec 41 participants et 350 photos. Une sélection de 150 photos a été retenue et exposée du 8 juillet au 8 août sur la mezzanine du centre culturel. L'exposition a été très appréciée par le public comme en témoigne le nombre de votes : Plus de 710 !!!

La qualité des clichés a été d'un très bon niveau. De nombreuses photos pouvaient faire partie de la sélection et du choix final. La distribution des prix s'est faite sur le principe qu'un photographe ne pouvait être primé qu'une seule fois. Nous avons commencé par *Atmosphère montagnarde* puis *Le Montagnard et son Dieu* puis *Valloire Insolite* et enfin les *Fleurs de montagnes*. Le prix du public a été basé sur le nombre de votes en appliquant la règle d'un seul prix par photographe. Nous avons créé un tableau d'honneur pour distinguer les photos méritant d'être distinguées (notamment à cause de la règle d'un prix par photographe).

Les gagnants des 11 prix seront récompensés au choix :

- D'une demi-fourrure polaire bleu marine brodée au nom de l'association

- Du livre très intéressant sur Le chamois de Jean-Michel Jullien suite à sa conférence

- D'un poster sur la fleur de montagne créée par l'association (en cours de finalisation)

Cette année encore, nous prévoyons aussi un petit lot pour les personnes inscrites au tableau d'honneur et qui ne sont pas primées sous la forme d'un tee-shirt avec le logo de l'association. Tous les lots sont disponibles au Chalet Pierre Paul. Nous recommanderons des livres ou des fourrures si des lots venaient à manquer. Compte tenu de l'encombrement et des frais de port, il ne sera pas possible d'expédier les lots qui sont à récupérer si possible au chalet Pierre Paul lors d'un passage aux Verneys. Merci de votre compréhension.

Nous espérons d'ores et déjà la participation du plus grand nombre l'année prochaine. Pour l'édition 2014, nous proposons les thèmes suivants :

Les fleurs de montagne bleues ou violettes : Vous connaissez le principe. Nous sélectionnons une couleur chaque année et ce sera donc le bleu pour 2014. Ceci dit l'essentiel est de participer alors n'hésitez pas si vous avez une autre couleur.

Les baies et les champignons en Savoie. Le sujet est sûrement plus difficile qu'il n'y paraît. Pour les champignons, vous n'êtes pas obligés de divulguer votre coin.

Les lacs de montagne autour de Valloire (100 km autour de Valloire). Les lacs de montagne sont propices à de très belles photos et souvent le but de randonnées. Alors n'hésitez pas à nous envoyer vos photos.

Couchers ou levers de soleil en montagne. Photo d'art ou même photo chromo, il suffit d'un coucher ou d'un lever de soleil pour participer

Qu'on se le dise et à vos appareils !

Pour le concours 2014, afin de ne pas oublier, vous pouvez nous envoyer vos clichés dès maintenant, et dans tous les cas avant mi-juin l'année prochaine.

Sinon, vous pouvez retrouver toutes les photos de l'exposition et des années précédentes depuis 2005 sur le web. (<http://www.vnea.net/animations>).

Comme chaque année, nous publierons à l'automne un calendrier 2013 (et éventuellement un autre objet) reprenant une sélection des meilleures photos. Le bureau de l'association remercie tous les participants.

Résultats 2013

Fleurs de montagne : 2 photos primées

Prix du Public

(Basé sur le nombre de votes dans l'urne prévue à cet effet)

FL53-Rosée sur Tulipe australe-de-Bernard Gauthier (26)

Prix Jury (Sélection des membres du jury)

FL33-Linaigrette-au-lac-Blanc de Catherine Marchand (11)

Tableau d'honneur

FL40-Millepertuis-des-Rochers-de-Michel-Meyer (14)

FL60-Trolle-au-col-du-Galibier-de-Martine-Gautier-Valentin (12)

FL64-Tussilage-Au-pas-ane-de-Michel-Meyer.jpg (10)

Montagnard et Dieu : 3 photos primées

Prix du Public

MD35-crèche-glacée-de-Franz-Furykiewicz (31)

Prix Jury

MD15-Coix-Valmeinier-Perron-Des-Encombres de Leo-Paul Larzul (18)

Prix Coup de Coeur

MD01-Eglise-de-Sardieres-de-Gerard-Augert.jpg (7)

Tableau d'honneur

MD03-Eglise-Fontcouverte-de-Claude-Garnier (14)

Atmosphère Montagnarde

Évolution en même lieu : 2 photos primées

Prix du Public

AM04-GR1-Lac-des-cerces-temps-calme-de-Alois-Japiot (24)

Prix du Jury

AM13-GR5-Les-Agneaux-vus-depuis-le-lac-du-Pontet-de-Thierry-Sarrazin (19)

Atmosphère Montagnarde - Vision irréelle : 2 photos primées

Prix du Public

AM18-Aiguille-Noire-de-Rudi-Vaitilaingon (16)

Prix du Jury

AM30-Reflet-Lac-Vert-de-Serge-Pigot.JPG (10)

Tableau d'honneur

AM20-Bouquetin-Massif-du-Mont-Blanc-de-Alois-Japiot (17)

Valloire Insolite : 2 photos primées

Prix du Public

INS07-Marmotte-de-Bernard-Canac (11)

Prix du Jury

INS11-En-montant-le-Galibier-de-Michel-Meyer.jpg (7)

Tableau d'honneur

INS08-Renardeau-en-train-de-s-etirer-de-Regis de _poortere -Hors-concours (34)

INS16-Bouquetin-sur-sa-petite-planete-de-Thierry-Sarrazin.jpg (10)

INS15-sillon-lumineux-Valloire-de-Franz-Furykiewicz.JPG (8)

Valloire Nature Et Avenir (VNEA)

Association loi 1901 - Siège social : Chalet Pierre Paul – Les Verneys – 73450 Valloire

<http://vnea.net> - email : contact@vnea.net



Après-midi québécoise à l'école de Valloire

Lors de la semaine des Sculptures sur Neige à Valloire, le Québec était à l'honneur. Cette année, les élèves de la classe de Caroline correspondaient par Skype avec ceux de la classe de Luc-Olivier à Saint-Jean Port-Joli au Canada.

Afin que les enfants de l'école puissent également profiter de la présence des québécois dans notre station, l'Association Valjoli avait organisé plusieurs manifestations à leur intention.

Tout d'abord, l'équipe de sculpteurs québécois des frères CHOUINARD, invitée d'honneur cette année, a passé un après-midi avec les élèves pour les initier aux techniques de sculpture sur neige. Ce fut une expérience très enrichissante pour les uns comme pour les autres !

Puis, le trappeur Bébert et la conteuse Chikowé sont venus dans la grande salle de l'école pour raconter aux enfants la vie des trappeurs et des indiens canadiens,

leurs coutumes, leurs croyances. Ils leur ont également interprété des chants et des danses traditionnels. Revêtus de leurs costumes de trappeurs, ils ont fortement impressionné leur auditoire !

Cette intervention à l'école était financée par Valjoli. Mais la journée ne pouvait pas se terminer sans l'habituelle séance de « tire au sirop d'érable » !

Aidés de plusieurs québécois, des adhérents de l'Association Valjoli ont préparé une « tire » pour tous les enfants de l'école, mais également pour les enseignantes ! Succès garanti ! « C'était succulent ! » pour les petits français, mais en bon québécois, on dit « c'était écœurant ! » !!! (changement de sens des mots, en fonction des pays et des siècles).

Ces activités proposées par l'Association Valjoli vont laisser sans aucun doute, de superbes souvenirs aux enfants de Valloire.



Séjour 2013 à Saint-Jean Port-Joli

Du 3 au 12 février, quatre membres de l'Association VALJOLI, (JP Rougeaux, Annie et Christian PETRAZ, Olivier LIEVOUX) se sont rendus à Saint-Jean Port-Joli au Québec, à l'occasion du 18^{ème} Concours International de Sculpture sur Neige de la ville.

Avant de se rendre à St-Jean, ils ont fait une halte de 24 heures à Québec. Gaëtan CARON, l'organisateur de la « Fête de l'Hiver » à Saint-Jean Port-Joli, et sa compagne, Claire BEAULIEU, les ont accompagnés pour leur faire visiter l'Hôtel de Glace (un hôtel d'une quarantaine de chambres, avec une chapelle, un bar, un toboggan pour les enfants, une salle d'exposition, tout en glace !), les chutes d'eaux de Montmorency (entièrement gelées), le Parc Carnaval avec le Palais de Monsieur Carnaval (tout en glace également !) et le Concours International de Sculptures sur Neige. Le soir, Claire avait préparé un repas avec... du sirop d'érable évidemment !

Le lendemain, une voiture a été gracieusement mise à la disposition des 4 représentants de l'Association, et surprise, elle était personnalisée aux couleurs de « Valjoli » mais aussi de « Valloire Galibier » ! Les déplacements ne sont pas passés inaperçus !

Pendant son séjour à St-Jean Port-Joli, la délégation a pu visiter une ferme d'élevage de bisons, un atelier de sculpture consacrée aux visages d'enfants, un Musée de la Mémoire Vivante sur la vie des québécois de la région de Saint-Jean Port-Joli, une usine très dynamique et moderne de fabrication de mobilier industriel

en métal (ils ont le marché des boîtes aux lettres officielles canadiennes) et un vignoble! Eh oui !, malgré le froid polaire, un vigneron a réussi avec des cépages résistants à faire des vins blancs et rouges de bonne facture.

Les blancs ont eu tendance à nous rappeler le vin jaune du Jura !

Les vêtements très chauds étaient vivement recommandés car la température ressentie est descendue à -35°C durant le séjour !...

Un autre moment important a été la rencontre avec les élèves de la classe de Luc-Olivier à l'école de Saint-Jean Port-Joli.

Repartir du Québec sans avoir visité une érablière aurait été impensable ! Le propriétaire des lieux (avec plusieurs milliers d'érables !), Jean-Guy, a initié ses visiteurs aux méthodes de récolte de la sève d'érable, puis à sa transformation en sirop.

Des musiciens régionaux ont égayé les soirées à la salle des fêtes La Vigie, interprétant souvent des airs de country, mais aussi des chansons traditionnelles et du folk.

Le dimanche, un tour d'hélicoptère a été proposé afin de permettre de survoler le fleuve Saint-Laurent (pris par les glaces), les « montagnes » Appalaches, le lac « 3 saumons », le village de St-Jean Port-Joli et le site du concours des sculptures sur neige. Le fleuve Saint-Laurent, grandiose, presque complètement pris par des

glaces plus ou moins brisées, offrait chaque soir, un spectacle somptueux, au coucher du soleil, faisant scintiller sa surface de mille feux !

Le concours de sculptures est divisé en plusieurs « volets » : tout d'abord le volet de la « Relève », ouvert aux lycées (3 élèves par établissement accompagnés d'un enseignant), puis le volet « Provincial », l'équivalent de notre « National » à Valloire, et enfin le volet « International ». Cette année, les 3 volets étaient d'un niveau très relevé.

C'est l'équipe des Laurentides qui a remporté le prix du jury du volet « Provincial » et qui donc sera invitée d'honneur à Valloire en 2014.

L'équipe de Francis CUNY qui avait gagné l'an dernier à Valloire était invitée d'honneur cette année à Saint-Jean Port-Joli. Elle a réalisé une œuvre originale avec des évidements de cônes du volume initial.

Naturellement, la délégation de Valjoli a profité de son séjour au Québec pour nouer des contacts avec les élus locaux (maires, députés...), les médias (journaux, radio, télévisions...), avec des artistes... afin de faire connaître notre station-village.

Il semble que de nombreux Portjoliens devraient venir séjourner à Valloire l'an prochain en janvier, mais pour nous Valloirins, un voyage à St-Jean Port-Joli en septembre ou début octobre, présente également, un attrait indéniable.



Équipe des Laurentides, invitée de Valloire en 2014, avec JP Rougeaux



Véhicule aux couleurs de Valloire et de Valjoli



Muncheese, Prix du Jury

Valjoli à l'école québécoise

Les membres de la délégation de Valjoli se sont rendus à l'école de Saint-Jean Port-Joli pour y rencontrer les élèves de la classe de Luc-Olivier LAMONTAGNE. Le maire Jean-Pierre DUBE était présent ainsi que le conseiller municipal Jean-Pierre LEBEL, l'ancien professeur d'EPS de l'école Luc GAUDREAU (il a participé à une séance d'entraînement de l'école de hockey sur glace à Valloire en janvier dernier) et David RABY directeur de l'école.

À l'entrée, deux représentants des élèves dénommés « députés », Chloé et Olivier, ont accueilli la délégation de Valloire et l'ont accompagnée jusque dans la classe de Luc-Olivier. Ses élèves, via Skype, correspondent avec la classe de Caroline à Valloire.

Une vidéo qui avait été réalisée dans la classe, nous, a été projetée : elle présentait les élèves et l'école de Saint-Jean Port-Joli. La délégation a offert un tee-shirt, à l'effigie de

Jean-Baptiste GRANGE a été offert à chaque enfant de la classe, des crayons « Valloire », ainsi que des carnets de post-it au sigle de Valloire.

Les élèves ont remis en échange des cartes de remerciements à transmettre à l'école de Valloire.

Jean-Pierre ROUGEAUX et Olivier LIEVOUX ont expliqué les buts de ce rapprochement entre les deux établissements scolaires.

David Raby, le directeur, a souligné, d'une façon forte, l'intérêt qu'il portait à ce projet ; « C'est un défi, a-t-il dit, mais nous ferons tout de notre côté pour le relever »

Le maire de Saint-Jean Port-Joli a conclu cet après-midi là par une allocution pleine d'espoir pour les projets à venir, projets compliqués à mettre en place, a-t-il dit, Mais les limites ne sont-elles pas faites pour être dépassées ?



Séjour cycliste

Notre association a encore renforcé ses attaches avec le Québec puisque du 23 juin au 6 juillet 2013, Judith, Sylvie, Claude et Martin ont séjourné à Valloire dans un des appartements de Cathy et Christian Savoye à la Cordée. Ces 4 québécois, grands amateurs de vélo de route ont entendu parler de Valloire l'année dernière dans "Cycle magazine" qui publiait alors une publicité sur la semaine du vélo organisée par l'Office de Tourisme sous l'égide de Laurent Brochard. Très intéressés par le concept et par les différents circuits programmés, ils ont appelé l'Office pour en savoir plus : le contact était établi !

Entre temps, cette manifestation a été supprimée, mais Pascal Delannoy s'est montré persuasif pour les faire venir tout de même, en leur vantant Valloire, son accueil et l'association Valjoli qui gérait beaucoup de liens avec les québécois.

Ils ont été mis en relation avec notre association par le biais de Pascal.

Ils ont donc tenté l'aventure en solo, convaincus que Valloire comme point de départ serait idéal pour grimper les nombreux cols de montagne des environs.

Nous nous sommes également chargés de leur trouver un hé-

bergement bon marché pour leur venue.

Durant leur séjour, ils auront donc avalé de nombreux kilomètres et affronté les pentes de l'Iseran, du Glandon, de la Croix de Fer, de la Madeleine, de l'Alpe d'Huez et bien sûr de notre fameux col du Galibier!

Plusieurs d'entre nous ont pris du temps avec eux pour leur faire découvrir les spécialités locales ou bien encore notre belle région : ainsi, Jean-Pierre leur a fait découvrir le tour du Lac du Bourget par le col du Chat et le col de la Chambotte à vélo et Pascal le Lac des Cerces à pied.

Une soirée était organisée, chez Jean-Pierre Rougeaux, qui avait convié avec nos vacanciers, Cathy et Christian Savoye, ainsi que Luce et Pascal de l'Office.

Dès leur retour, ils ne manqueront pas de raconter aux 450 membres que compte leur club vélo à Québec, les nombreux souvenirs de leur voyage à Valloire. Qui sait, si l'année prochaine, d'autres membres du club ne seraient pas intéressés pour tenter l'aventure à leur tour ?

Amateurs également de ski et autres sports d'hiver, Judith, Sylvie, Claude et Martin pourraient même revenir en hiver.

Depuis que nous avons écrit cet article, le mail ci dessous nous est parvenu la semaine dernière !!!!

Bonjour Pascal,

J'espère que tu vas bien! Je suis l'un des 4 québécois qui a séjourné deux semaines à Valloire en juin dernier (voyage de vélo). Merci encore pour votre chaleureux accueil.

J'ai raconté mon voyage à des cyclistes et il semble qu'un groupe d'au moins 4 personnes serait intéressé à faire du vélo dans votre région pendant 1 semaine en juin ou septembre 2014 (dans le contexte d'un voyage de 2 semaines de vélo pour visiter une autre région durant l'autre semaine).

Je te contacte pour vérifier si tu es d'accord que je leur communique ton adresse courriel. Je ne ferai pas partie du groupe. Ma seule implication sera de vous mettre en contact. Ou peut-être préfères-tu que je demande à Jean-Pierre d'être le contact ?

Martin Blais

Janvier 2013, Sculptures sur neige et Association Valjoli

Pendant la semaine des sculptures sur neige, Valjoli a reçu 19 québécois !

- 9 amis et 3 sculpteurs invités hors-concours (les gagnants de l'an dernier à St-Jean Port-Joli) tous québécois de Saint-Jean Port-Joli.

- 2 jeunes bénévoles québécois venus aider l'Office de Tourisme pendant les 15 jours sur les deux sites.

- Une équipe de 3 sculpteurs de Saint-Jean sélectionnée pour le concours.

- Quelques prestataires québécois.

Valjoli, pour sa part a assuré, grâce à ses adhérents et à l'aide de la Pulka et du gîte La Cordée le logement pour 16 d'entre eux, dont 11 en pension complète.

Merci à Patrick LEGUENNEC, Cathy et Christian SAVOYE et ainsi qu'à tous les adhérents de Valjoli.

La Mairie, ayant fourni le sirop d'érable nécessaire, nous avons avec l'aide « des cousins » servi la tire (sirop d'érable cuit et versé sur un banc de neige vierge) à l'école de Valloire le lundi et tous les soirs de la semaine pour les vacanciers sur le site des sculptures. Voilà une prestation qui remporte un vif succès, de plus, elle est mise en valeur par l'animation et les commentaires des québécois.

L'Association a également offert une prestation à l'école de Valloire et apporté une aide matérielle à l'équipe des prestataires du village québécois.

Nos amis que nous avons accompagnés pour découvrir le domaine skiable Galibier-Thabor, nous ont tous dit qu'ils avaient passé la meilleure journée de ski de leur vie !!!

Les altitudes, les paysages, les dénivelées les ont enchantés, surpris et subjugués. Ils sont donc extrêmement motivés pour revenir skier l'année prochaine.

C'est plus avantageux pécuniairement pour eux de venir skier chez nous que dans les Rocheuses, ajoutons à cela l'accueil chaleureux de Valloire, où ils connaissent déjà plusieurs personnes, le village, les bars, la cuisine, l'ambiance, le tout réalisant un cocktail qui les séduit fortement.

Nous allons œuvrer pour leur proposer une semaine attractive.

Les contacts entre eux et nous ont donc été nombreux. Plusieurs réceptions ont eu lieu chez des adhérents, et l'association avait organisé le jeudi, une soirée où avaient été conviés tous les québécois, tous les membres de l'association Valjoli ainsi que toutes les personnes qui non adhérentes rendent service à notre association ; nous étions 65 au total et ce fut un agréable moment, très convivial.

Cette soirée eut lieu au Chalet du Havre avec l'aide de Corinne et Philippe LIGNEAU que nous remercions encore vivement pour tout.

Nous avons été heureux d'avoir à nos côtés lors de cette soirée, Jacques MARTIN, adjoint au tourisme, nous l'en remercions très amicalement.

Nos amis québécois souhaitent s'inspirer de notre association pour créer une structure identique à St-Jean Port-Joli. Valjoli est à l'heure actuelle encore en période de gestation, nous allons définir notre action d'une part sur un axe purement valloirain mais d'autre part sur un axe partenarial en fonction de ce qui va se réaliser à Saint-Jean. L'échange étant le moteur principal de notre action, nous devons définir et aménager les différents secteurs que nous souhaitons et pouvons privilégier, pour y aboutir.

Ces différents articles ont été rédigés par Luce Escoffier, F et Olivier Lievoux, Jean Pierre Rougeaux.



La tire pour les grands



Chicowe et Bébort

Trail du Galibier

5^{ème} édition du Trail du Galibier

Pour la 5^{ème} année consécutive, le Trail du Galibier, le Trail des Aiguilles et le challenge Philippe BARBAROT se sont déroulés à Valloire le 18 août dernier sous un soleil éclatant.

357 partants sur les 3 courses, 110 bénévoles présents, à l'accueil (le samedi après-midi et le dimanche matin dès 5h), sur le parcours (pour le sécuriser et venir en aide à ceux qui ont pu connaître une défaillance), aux ravitaillements, à l'organisation du repas (servi de 12h à 18h le dimanche), au transport de ceux qui ont dû abandonner en route, aux photos, à l'arrivée etc... Voici, résumée en chiffres, l'édition 2013 de cette épreuve qui commence à faire référence dans le monde du Trail pour la beauté de son tracé, sa technicité, ses sites époustouflants : Plan d'Orient, col des Rochilles, col et lac des Cerces, Petit Galibier, col du Galibier, Gypsières...

Ajoutons aux chiffres la participation de 70 enfants au « Trailoupiots » véritable Trail pour les plus jeunes, le dimanche après-midi, qui est, lui aussi, très attendu chaque année. Les enfants ont pu bénéficier des conseils éclairés et des encouragements de Maud GOBERT.

Le Trail du Galibier a été remporté, cette année, chez les dames par Gaëlle WARCZARECK de Faverges en 6h40 devant Laure PION de Valmeinier et Pascale BOULY. Julie FANTINATO que tous les vététistes connaissent bien, termine 6^{ème} senior ; chez les messieurs par Fabien ANTOLINOS (champion de France de Trail, 6^{ème} aux championnats du monde) et Lionel BONNEL (déjà vainqueur en 2012), parvenus main dans la main sur la ligne d'arrivée après 4h43 d'effort intense. Ils ont précédé Aurélien COLLET, Sébastien MASBOUS et Benoît DE PREVILLE (vainqueur en 2010), tous trois d'un très haut niveau, donnant par là un caractère relevé au plateau d'athlètes présents sur la course.

Le Trail des Aiguilles a vu la victoire de Lucie BIDAULT (accompagnatrice en montagne à Valloire) qui a réalisé là une performance exceptionnelle pour son premier Trail, devan-

çant Virginie CHALLAMEL triathlète expérimentée, Natacha BOIS et Candice BONNEL 1^{ère} junior et fille de Lionel (la relève est assurée). Chez les hommes, 1^{er} Cyrille GARDET devant Sylvain ARNAUD et Benoît GANDELOT, à noter la 13^{ème} place d'Eric GIRAUD, la 19^{ème} place de Ludovic MARTIN, de Valloire, (2^{ème} en catégorie espoirs pour sa première participation à un Trail) et la 33^{ème} place de Pascal GOUNY (1^{er} en catégorie Master 2).

Enfin le challenge Philippe BARBAROT qui garde vivant le souvenir de cet athlète du 93^{ème} RAM décédé au cours d'une épreuve sportive, a été remporté par un binôme du 93^{ème} composé de Richard MARTI et Fabien HENNEQUIN, un second duo du même régiment prenant la 3^{ème} place.

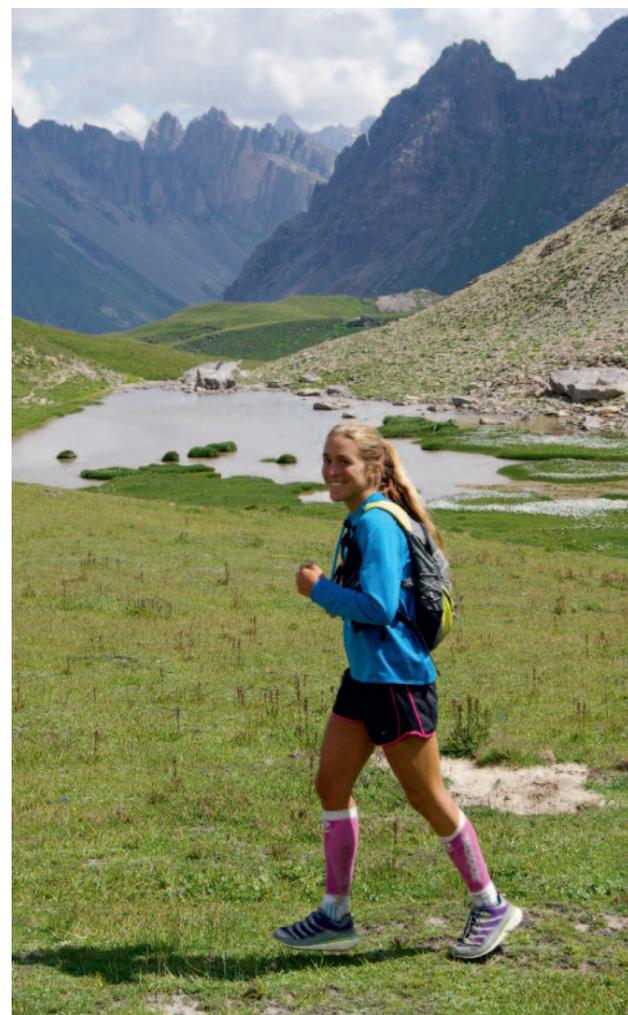
Au-delà des résultats et des exploits sportifs réalisés, c'est une nouvelle fois à une « aventure » humaine que coureurs et bénévoles ont participé, une histoire de cœur et de passion dans un esprit particulièrement chaleureux, il suffisait d'entendre les commentaires des concurrents au fur et à mesure de leurs arrivées et depuis par mail, pour s'en convaincre.

Comme les années précédentes, l'association « Trail du Galibier » a versé 1 € par coureur à l'association « Enfance Espérance » qui œuvre au soutien d'enfants polyhandicapés et de leurs familles en Savoie.

Merci à tous les bénévoles venus de Valloire, des Hautes-Alpes (association Courir en Briançonnais), de St-Michel-de-Maurienne, St-Jean-de-Maurienne (U.A.M.), La Praz etc... et grand merci évidemment au 93^{ème} RAM « drivé » de main de maître par l'Adjudant-Chef André BERTRAND, sans lesquels tout cela n'existerait pas.

Sachez que, pour revenir à des chiffres, depuis 5 ans, ensemble, nous avons accueilli environ 2500 coureurs et leurs familles. A tous merci.

Jean-Louis Martin



De la bien belle montagne, sans avoir besoin de faire un Ultra

Alors que la mode est au toujours plus, dans notre société avide de sensations fortes et malade de ses conséquences désastreuses dans moult domaines... c'est avec beaucoup de sagesse que les organisateurs du Trail du Galibier ont décidé de proposer une course à taille humaine. La plus grande distance est de 45km pour 2630m de dénivelé positif (et la même chose en négatif puisque départ et arrivée sont jugés à Valloire) : autant dire que ça grimpe tout de même pas mal !

Cette course, je veux la dédier à Sophie : rayonnante, brillante, elle avait trouvé son prince charmant en prépa, et s'appretait à être diplômée de Chimie Paris alors que François termine sa formation de pilote d'hélico de l'aéronavale : un avenir radieux s'offrait dès lors à eux, mais un chauffard en a décidé autrement, et son absence brutale nous a tous bouleversés. Déjà bien plus que l'ancienne étudiante phare de notre prépa, elle restera à jamais cette étoile qui brille un peu plus fort dans le ciel... J'avais découvert le Trail du Galibier il y a 3 ans, et comme toute notre petite famille avait énormément aimé le coin, nous nous étions promis de revenir.

Je suis content de voir que la notoriété de cette épreuve lui permet cette année d'accueillir le champion de France de trail. Est-ce sa présence ? En tous les cas, je trouve que le départ est bien rapide, d'autant plus qu'il se fait tout de suite dans la pente, les lacets succédant aux lacets. Naturellement, je me retrouve en compagnie de Patrice Marmet, avec lequel j'ai couru dernièrement une bonne partie du Trail de l'Aubrac. J'ai fait le choix de ne pas prendre de bâtons, mais là ils me manquent ! Je suis surpris et déçu de ne même pas réussir à me libérer en descente, mais c'est ainsi : il faut faire avec ses tensions du moment, je navigue donc autour de la 13^{ème} place... Je ne m'arrête pas au premier ravitaillement, mais fais le plein à Bonnenuit, car je sais que les choses sérieuses commencent ensuite : montée à plus de 2600m d'altitude au plan d'Orient puis au col des Cerces, avec au passage des paysages grandioses.

Que la montagne est belle, perlée de lacs sublimes, mouche-tée de neige par endroits, drapée de fleurs de toutes les cou-

leurs : c'est cette symbiose avec la nature qui me libérera progressivement ! J'en récolte les bénéfices lors de la descente au Plan Lachat... Là, commence la montée au fameux col du Galibier... Il va falloir être patient, très patient, et très vigilant, car les organisateurs nous ont prévu un tracé « hors piste » : la plupart du temps droit dans la pente, impossible de courir, et de temps à autre j'essayerai le 4 pattes tant la pente est forte ! Dur pour le moral, car à aucun moment le col n'est visible, dur pour les cuisses ! L'arrivée au sommet, est à couper le souffle... déjà bien court ! En fait, on se trouve sur le Petit Galibier, c'est à dire au-dessus du col : vertigineux ! Après ce long moment de solitude, on aperçoit à nos pieds ce grouillement de personnes : voitures, motos et bien sûr cyclos s'arrêtent là pour savourer ce passage bien mérité, ce paysage de haute montagne ! A vrai dire, en ce qui me concerne, je les rejoins et me contente de me ravitailler, pour repartir vers une longue, très longue descente... La vigilance étant de mise, je n'ai que peu le temps d'admirer à ma guise mon environnement, d'autant plus qu'alors qu'un bénévole m'annonce le 31^{ème} km, je suis pris de crampes aux cuisses... Douleur réelle, qu'il va falloir maintenant gérer tout au long de la descente, encore bien longue... Tandis que je m'imaginai dérouler, la vigilance est de mise et je me laisse peu la liberté de jouir du somptueux paysage qui m'entoure, me promettant de revenir en famille dans la semaine, préférant jouer la prudence maximale. C'est ainsi que je retrouve le ravitaillement de Bonnenuit, où j'apprends avec quelque déception qu'il reste encore 8km ! Le Trail des Aiguilles (22km) ayant le même final, il est bien agréable d'être avec d'autres coureurs, d'autant plus que j'ai passé la très grande majorité de ce trail seul. Les passages en forêt feraient presque oublier les dernières montées, mais c'est avec un immense soulagement que je me retrouve sur le parcours du « Trailoupiots », dont mes garçons se souviennent encore, tant il leur avait plu : un vrai trail, dans la forêt, les pierriers et les racines, au coeur de Valloire, qui cette année sera ouvert par Maud Gobert, multi-championne de trail et enfant

du pays (comme Jean-Baptiste Grange, que l'on ne présente plus !). L'arche d'arrivée est enfin là, agrémentée des statues de paille géantes qui jalonnent toute la ville, et je savoure cette 5^{ème} place, décrochée en 5h26... près de ¾ d'heure derrière de Lionel Bonnel et Fabien Antolinos (champion de France), arrivés ensemble. Finalement, étant passé vétéran depuis 3 ans, je m'aperçois que je suis aussi 1^{er} vétéran... alors profitons des « privilèges » de l'âge !!!

Jean-Louis Martin, directeur de course mais surtout homme au très grand cœur, me propose spontanément de me remonter au chalet : bonne occasion de discuter et de découvrir un tout petit peu plus cette équipe. Je devine toute l'énergie qu'il a mise pour bâtir ce projet, et admire le côté familial de l'équipe qu'il a su réunir : ainsi, le repas offert à chaque coureur en fin de course est préparé par les bénévoles... et je peux vous dire qu'il est copieux... Alors, chapeau bas à tous, car ils étaient aussi bien présents sur le parcours que sur cette aire d'arrivée.

L'après-midi me permet de découvrir les produits du terroir et en particulier de profiter d'une démonstration de Christophe, sur la place de l'église : jeune et talentueux agriculteur de Valloire, qui fait devant un public captivé une tomme en direct ! Alors que je reviens sous le chapiteau à 17h, heure prévue de la remise des prix, je le trouve bien vide... Logique, les vainqueurs ont tellement poussé Jean-Louis à avancer l'heure, que dans la bonté qui le caractérise, il a cédé : impossible de lui en vouloir, d'autant plus qu'il me remet mon joli chamois sculpté et un équipement pour continuer à arpenter les chemins du coin toute la semaine...

Bref, si vous souhaitez goûter au plaisir de la montagne dans une super ambiance, avec un parcours et une organisation à taille humaine, n'hésitez pas !... D'ailleurs, même sans courir, Valloire est un petit bijou !

Benoît de Préville

D'autres témoignages

Je voudrais vous féliciter pour l'organisation, pour votre disponibilité et pour le parcours. Un vrai spectacle de la nature.
Marco Muntoni

Cette année encore le challenge en mémoire de mon mari m'a fait vivre une très belle journée. Comme toujours l'émotion était au rendez vous... mais d'un tel réconfort et soutien que ça fait chaud au coeur. Je suis d'autant plus heureuse que cette année c'est le 93e RAM qui a 2 places sur le podium. que dire de plus : que du bonheur ! Tous les organisateurs et bénévoles font un travail remarquable avec une gentillesse absolue... Je me sens bien durant cette journée, et "adoptée" par le village de Valloire... c'est très touchant. Je vous remercie encore pour tout, pour cette belle journée que vous offrez à mon mari...Amicalement.
Ariane Barbarot

Bonjour à toute l'équipe du Trail du Galibier! Voilà, nous sommes déjà lundi et le trail est derrière nous, mais quels souvenirs !!!!! Un grand bravo à vous tous ! Vous nous avez bichonnés et avez concocté un parcours « montagnard » sublime, comme on les aime ! Rien à dire sur l'organisation, les bénévoles et le 93^{ème} RAM. C'était magistral, zéro défaut, c'est rare...
Au plaisir, sportivement. Wilfrid Garcia

Une moyenne de 3000 à 6000 personnes a regardé toute la matinée le suivi « live » sur Facebook avec un pic de 7000 personnes pour l'arrivée de Fabien et Lionel.
Fred Bousseau de Trails Endurance Magazine

Remerciements Enfance Espérance

J'ai pris la peine de contacter Cyril Ribet pour savoir si cette année vous comptiez renouveler votre don aux enfants et familles de l'association et il m'a appris que oui. Je tenais donc à vous remercier. J'ai consulté votre site où il est dit que vous avez un cœur en or et je le pense. Notre association a peu de partenaires mais des partenaires fidèles qui soutiennent nos actions et vous en faites partie. Sachez que je ne manque jamais de parler de vous et de votre action lors de l'assemblée générale de notre association.

Je voulais aussi vous dire que je suis très contente pour vous car j'ai pu constater que vous avez de nombreux bénévoles pour vous aider. C'est un énorme réconfort de savoir que des personnes sont prêtes à s'engager pour mener à bien une telle compétition et que d'une certaine façon en vous aidant à la réalisation de cet événement elles aident aussi notre association. Je vous prie de leur transmettre nos remerciements. Je voulais également vous dire que le polyhandicap demande à être mieux connu et compris, Enfance-Espérance s'y emploie mais vous êtes d'une aide précieuse : c'est grâce à des partenaires comme vous qu'elle y parvient. Durant une journée Enfance-Espérance fait un petit coucou à des athlètes de haut niveau et des familles sont sensibilisées à ce handicap grave. Merci pour ce geste de solidarité. Actuellement je suis en train de préparer le bulletin associatif que nous éditerons désormais une fois par an en octobre. J'y insère un article sur votre événement et votre don.

Depuis plusieurs années le Trail du Galibier permet de marquer la solidarité entre athlètes et personnes polyhandicapées de Savoie. Cet événement, une course de 45km avec un

dénivelé cumulé de 2630 m organisée à partir de Valloire a eu lieu cette année le 18 août et de nombreux athlètes de haut niveau y ont participé. Leur solidarité se concrétise tous les ans par le versement en faveur de notre association d'un euro pour tout coureur participant. A noter pour ceux qui l'ignoraient que ce partenariat s'est mis en place grâce à l'engagement d'un adhérent de notre association. Il participe à ce trail et a trouvé auprès de Jean-Louis Martin, l'organisateur de cette course de montagne, une grande écoute. Notre association devrait recevoir prochainement un chèque qui nous servira à poursuivre notre action. Enfance Espérance a chaleureusement remercié toutes les personnes impliquées dans ce partenariat.

Toutes les aides sont les bienvenues et quand elles sont régulières quel réconfort pour nous!

Martine Pommarat.



Ski Club nordique

Le ski club nordique de Valloire Galibier vient de terminer sa première année d'existence en tant que section autonome. Tous les membres sont animés par une même volonté de réussir dans une ambiance amicale et chaleureuse qui engendre le succès. Or, les succès renforcent l'esprit d'équipe, ce qui conduit nécessairement vers un nouveau succès etc....

En termes d'événements, avec l'aide de la Commune, de l'Office du Tourisme et de la SEMValloire, le Ski Club Nordique a assuré la mise en place et la promotion de quatre compétitions :

- Une étape de la minicoupe de Maurienne le 23 janvier,
- La nocturne autour des sculptures sur neige le 28 janvier,
- La finale du Championnat de Savoie par équipes le 8 avril, sur le plateau des Verneys,
- La St-Mich' Nordic, épreuve de promotion des disciplines nordiques à St-Michel de Maurienne le 6 octobre, avec le soutien de l'ACA et de la mairie de St-Michel de Maurienne.

La dynamique du Club a également eu l'occasion de s'exprimer en participant à des manifestations festives, comme le village de Noël ou la vente du pain de Bonnenuit, qui ont permis à la population de Valloire et aux touristes de faire preuve de générosité ...

Mais c'est surtout le biathlon qui constitue le futur axe de développement de la section, en direction des enfants, et notamment des scolaires. Cet été le club a procédé à une initiation au tir, à l'aide de carabines prêtées par le Comité de Savoie, dont l'usage est sans danger. Cette initiation au tir, combinée au cross, permet de développer l'apprentissage de la discipline dans des conditions particulièrement ludiques. Après une explication du fonctionnement de la carabine (carabine à plomb à air comprimé), les enfants réalisent un petit parcours de course à pied chronométré, suivi d'un tir couché de 5 plombs sur cibles automatiques à 10 mè-

tres, les trois meilleurs temps du jour étant récompensés par notre partenaire, le Kôsa Krûta.

Cette activité a également été proposée à l'occasion du Forum des Associations le 5 octobre dernier à St-Michel de Maurienne

Il ne s'agit pas maintenant de se reposer sur ses lauriers :

- Le 5 janvier 2014, le Ski Club Nordique organisera une manche du Trophée du Beaufort, championnat de Savoie nordique, sur le plateau des Verneys, en style classique.

- Le 15 janvier 2014, une mini-coupe Maurienne rassemblera les jeunes skieurs nordiques de la vallée et les enfants des écoles du canton pour une compétition aux Verneys, en marge d'une épreuve sur le tremplin de saut.

- La nocturne autour des sculptures sera renouvelée le 25 janvier 2014 sous un format encore plus spectaculaire permettant de préserver la circulation et l'accès aux commerces, dans le centre de la station.

- Enfin, la saison 2013-2014 devrait permettre le déroulement d'une compétition de Nordic skier cross, discipline dans laquelle Léa GUYENNOT a décroché son titre de championne de France la saison dernière.

Jean-Pierre Cochet, président



Rollerski à St-Michel

Dimanche 6 octobre 2013, le Ski-club Nordique a organisé à Saint-Michel-de-Maurienne, des épreuves de rollerski, de cross-biathlon et, avec l'Association Cantonale d'Animation, un Cross à destination des enfants du canton de St-Michel-de-Maurienne.

En marge des épreuves sportives, des essais de carabines et de rollerski, organisés avec l'aide du Comité de Savoie et de nos partenaires Stamina et Nagano Sports, ont permis aux habitants du canton de découvrir les disciplines nordiques. Ils étaient nombreux à s'essayer puis à assister aux épreuves sportives que la municipalité de Saint-Michel a gentiment accepté d'autoriser dans la ZAC du Temple.

En rollerski, chez les Dames, superbe victoire de la paire Lucie COLIN (SC Grandvaux) et Léa GUYENNOT (SCN Valloire-Galibier), devant deux équipes du Comité de Savoie, Bérange HOURS et Noémie TARDY précédant Kayla ABOULY et Anna BUGAND-BUGANDET.

Chez les Hommes, le Comité du Jura, venu en nombre, monopolise le podium avec dans l'ordre Clément PIGNIER / Clément COLIN, Thomas BLONDEAU / Anthony BENOIT et Jason et Rémy FILLON-MAILLET.

En cross-biathlon, Anselme DAMEVIN (Monolithe SF) l'emporte en benjamins, devant Valentin DACKO (SCN Valloire-Galibier) et Paul SILVESTRE (SC Valloire). Chez les benjamins, Elodie MUNIER et Manon VIGNOL, du Monolithe, devançant Juliette CHOUARD (SC Grandvaux).

En minimes, triplé du SCN Valloire-Galibier chez les filles, avec Marion RAINA, Lou CADARS-BOIS et Lise OLLIER. Victoire également chez les garçons avec Adrien GRONNWARD devant deux représentants de Valmeinier, Hugo REFFET et William ZINANT.

De belles courses en cross également où les enfants du canton ont démontré leur sportivité.

Laurent Cadars

Les reconnaissez-vous ?



Debout de gauche à droite :

- 1- Guy Arthaud
- 2- Dominique Chamoux
- 3- Odile Magnin
- 4- ?
- 5- Corinne Falcoz
- 6- Eric Martin
- 7- Jean-Pierre Michel
- 8- Catherine Michelland
- 9- ?
- 10- Philippe Feutrier
- 11- Marie-Laure Mottard
- 12- Solange Savoye
- 13- ?
- 14- ?

Assis 1^{er} rang

- 1- Alain Savoye
- 2- Pierre-Yves Rambaud
- 3- Myriam Martin

2^e rang

- 4- Annick Savoye
- 5- Annie Savoye
- 6- ?

3^e rang

- 6- Philippe Rambaud
- 7- Edith Arthaud
- 8- Marie-Christine Do

4^e rang

- 9- Véronique Saintier
- 10- Nathalie Grange
- 11- Eric Mottard

Pour cet hiver, Valloire va passer à l'heure du Très Haut Débit !

Grâce à la concrétisation d'un partenariat initié conjointement entre la commune et l'opérateur local Alliance Réseaux (St-Jean-de-Maurienne), le très haut débit fait son arrivée à Valloire !

Expérimenté dès le printemps dernier avec la desserte du centre de presse du Giro d'Italia qui a permis aux journalistes internationaux présents de partager photos et vidéos en un temps record, les solutions techniques n'ont cessé d'évoluer jusqu'à la mise à disposition gratuite d'un réseau WiFi pour les exposants lors de la Foire du Tout Terrain au mois d'août.

Ces essais seront transformés pour la saison d'hiver avec la pérennisation de l'installation et la mise en place de plusieurs points de connexion très haut débit ouverte gratuitement au public. Ces « hotspots » seront situés sur la place de la Mairie, au niveau du cinéma, sur le front de neige de la Brive et sur la terrasse du restaurant d'altitude de la Brive.

Une offre de Très Haut Débit payante, négociée auprès de l'opérateur, à destination des professionnels du tourisme, sera prochainement commercialisée pour per-

mettre aux hébergeurs et commerçants de faire jeu égal avec les rares stations plus favorisées par les opérateurs nationaux. La volonté de la station d'accéder au rang de « station connectée en Très Haut Débit » alliée à la connaissance du terrain de la société Alliance Réseaux a permis à cet opérateur de proximité de déployer une solution novatrice pour le raccordement de la station en passant par des faisceaux hertziens remontant depuis le bas de la vallée et passant par le sommet des Karellis, apportant ainsi à Valloire un lien de près de 60 Mb/s symétriques. (débit moyen actuel constaté à Valloire – via l'adsl : 9 Mb/s pour réceptionner – 1 Mb/s pour envoyer) Cet événement, ainsi que l'arrivée planifiée à moyen terme de la fibre optique à Valloire, s'inscrit dans une dynamique qui promet une connexion plus rapide propice à la satisfaction client, à l'adoption de nouveaux usages de communication et au développement de l'outil numérique touristique de Valloire. Valloire, station connectée en Très Haut Débit.

Xavier Aury, webmaster à Valloire Tourisme



Poème bizarre

ou « Le déchaînement des éléments ! »

Si la mer savait
Que, dans ses ressacs,
Partant et venant sans cesse,
INLASSABLEMENT sur la plage
Elle emportait et rapportait
Les âmes mortes à tout jamais...

Si le ciel savait
Que, dans la chute étrange
Des étoiles filantes,
Les unes après les autres,
Il charriait INLASSABLEMENT
Les âmes mortes à tout jamais...

Si le feu savait
Que, dans la chaleur de son bois,
Il torturait INLASSABLEMENT
Du plus profond de sa fournaise
Les âmes mortes à tout jamais...

La mer stopperait son flux
Sur la grève du temps ;
Le ciel cesserait son pas
Vers le fin-fond du firmament ;
Le feu arrêterait son bruit
De craquements sinistres...

Et les âmes mortes à tout jamais
Tranquillement s'endormiraient
En remontant le temps
Du temps où elles vivaient encore
Pour rire à nouveau comme avant
Sans rien devoir à plus personne
Sans rien vouloir de nulle part...

Dans le silence NU des jours SANS FIN
Qui n'existeraient plus ; réellement plus,
Dans l'immensité d'un FUTUR
Qui se tairait À TOUT JAMAIS
En courant le risque de ne plus exister !!!

Claudine Grange,
Chemin du Ruisseau, les Choseaux-ville

